

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Rentrée syndicale... ou enlèvement
politique

par Raymond GUILLORÉ

Reflexions sur le congrès de la C.I.S.L.

par A. GIACOMETTI

Le socialisme peut-il être démocratique ?

par Raymond BARANTON

L'Empire... et nous

par Robert LOUZON

Lutte des classes et syndicalisme
en Algérie

par André PRIORÉ

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 11 F
Un an 20 F

EXTERIEUR

Six mois 13 F
Un an 24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la rédaction
et l'Administration à la
« Révolution prolétarienne »
21, rue Jean-Robert, Paris (18^e)
Téléphone : 607-02-06

PERMANENCE

Les Jeudis de 18 h à 19 h
Les samedis de 17 h à 19 h

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FOND

notre compte chèque postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 509 - Octobre 1965

Chronique de l'Union des Syndicalistes : Rentrée syndicale... ou enlèvement poli- tique. — Syndicalisme et ouvriérisme. — Le V ^e Plan des propriétaires. — Selon que vous serez salarié ou parasite	R. GUILLORE
L'autonomie du Syndicat National des Ins- tituteurs	J. GIRY J. MAISONNET
Réflexions sur le congrès de la C.I.S.L. ..	A. GIACOMETTI
Le socialisme peut-il être démocratique ?..	R. BARANTON
L'Empire... et nous	R. LOUZON
A propos de l'A.S.O. et des influences im- périalistes	L. MERCIER
Comment intégrer la contradiction	J. DUPERRAY
Lutte des classes et syndicalisme en Al- gérie	A. PRIORE
La crise grecque	J. CONSTANTIS
Les syndicats américains dans un tour- nant (suite)	M. LIME
L'évolution des classes sociales (suite et fin)	P. RIMBERT
Parmi nos lettres : Droit à la liberté, par- tout (R. Baranton et J. Péra)	
A travers les livres : Militant chez Renault, de Daniel Mothé.	R. G.

ENTRE NOUS...

Si l'on vous disait que la situation financière de la R.P. s'est améliorée, que la R.P. est hors de danger, est-ce que vous nous croiriez ?

Bien sûr, non, n'est-ce pas. Jetez seulement un coup d'œil au « D'où vient l'argent ? » de l'avant-dernière page de couverture.

Autant que jamais, la R.P. a besoin d'un élément qui se trouve être à peu près indispensable en régime capitaliste. Elle a besoin d'argent. (On peut avoir honte de le dire, mais c'est la simple vérité).

Que tous nos abonnés, ordinaires, ou « de soutien » veuillent donc bien penser à nous ! Leur effort, leur assiduité, leur exactitude dans l'assiduité sont de première importance.

Pourrait-il exister, en dehors de cet apport régulier si important, un apport occasionnel ?

**

Pourquoi pas ?

Laissez-nous conter une histoire toute bête. Charbit et Péra se trouvaient, au début de septembre 65, arpenter une rue d'une ville de province. De quoi parlaient ces syndicalistes apolitiques et ennemis de la politique ? Je vous demande pardon, ils parlaient... politique. La question se trouvait

être : y aura-t-il un deuxième tour en décembre ? L'un d'eux disait « oui », et l'autre, bien sûr, « non ».

Quand on n'a, sur une cause indécise, aucun argument raisonnable à sa disposition, il ne reste qu'un recours : la violence. Ce fut Péra qui, le premier, céda à cette tentation. Il ne truccida pas le partenaire, mais s'écria :

« Eh bien, moi, je suis prêt à parier 5.000 balles que... »

— D'accord, répondit Charbit : 5.000 balles pour la R.P.

On peut être sûr que le pari sera honoré.

...Et pourquoi, pouvons-nous dire, n'en irait-il pas de même pour d'autres copains ?

Si la campagne électorale devient un jeu passionnel, il y aura des copains qui discuteront. Et s'ils sont, comme Péra, à bout de raison : qu'ils pensent à la R.P. !

**

Bien sûr le montant de 5.000 balles (50 F de Gaulle) n'est en aucune façon obligatoire. Mais il y aura, en cas de versement suffisant, un abonnement gratuit à la R.P. au gré de l'heureux... perdant.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Rentrée syndicale... ou enlèvement politique

Le traditionnel « rendez-vous d'octobre » va-t-il être reporté en décembre et confondu avec la campagne présidentielle ? Ou encore : le programme syndical d'octobre ne sera-t-il qu'un préliminaire à une opération politique estimée « d'un niveau plus élevé » ?

Ces interrogations qui traduisent certaines craintes ne sont malheureusement pas sans fondement. Il y a gros à parier que, dans les jours qui viennent, les discours, les articles, les prises de position des dirigeants de la C.G.T. vont prendre soudain une orientation déterminée, comme soumis à un champ magnétique dominant. Quant à « Force Ouvrière », elle devait tenir son congrès cet automne. Son sommet a décidé de le reporter après l'élection présidentielle, c'est-à-dire à l'année prochaine, à une date indéterminée de l'année prochaine. Pourquoi ? Plusieurs interprétations sont possibles. Cela peut signifier que F.O. veut se garder de toute participation directe ou indirecte à la campagne politique ; ce serait alors une sorte de protection formelle d'une vertu dont on n'est pas très assuré.

Mais cela pourrait aussi vouloir dire que l'on attache une importance plus grande à l'élection d'un empereur-président qu'à l'action syndicale permanente qui, pour un syndicaliste, devrait non pas être influencée et dominée par les superstructures politiques, mais, au contraire, agir sur elles en raison même de son indépendance. Ou bien, plus prosaïquement, et au moins aussi fâcheusement, faut-il penser que beaucoup de militants de F.O. vont être trop pris, pendant cette période, par d'éminentes préoccupations pour prendre part à un congrès statutairement prévu ? Cela nous remet en mémoire qu'au congrès de 1963, la direction confédérale avait essayé, sans succès, de faire modifier les statuts pour porter à trois ans au lieu de deux l'intervalle entre les congrès. Si peu déterminants que soient les pouvoirs réels de ces assises, ce n'est quand même pas une raison pour en éloigner le retour, comme si l'on voulait reconnaître leur inutilité.

La C.F.D.T., elle, doit tenir son congrès ordinaire, le premier depuis son changement de dénomination, du 11 au 14 novembre prochain. Elle ne manquera sans doute pas de se faire attaquer du fait même qu'elle n'a en rien mo-

difié son programme. Vous verrez que certains voudront y trouver un signe évident « d'intégration ». Les débats et les faits jugeront, et non les idées préconçues. Pour le moment, le rapport d'activité que j'ai sous les yeux, s'il prête comme il se doit à discussion, ne permet aucune condamnation préalable — si vous voulez, aucune condamnation encourue spécialement par la C.F.D.T. — quand Eugène Descamps écrit : « Ce rôle traditionnel de défense des mandants que sont les travailleurs, défense exprimée à l'échelon primaire par la revendication et qui s'ouvre en contestation de la société, exclut l'intégration du Syndicalisme à l'Etat ou à l'Entreprise. »

Pour nous, quel que soit le degré d'importance que chacun attribue — selon son point de vue particulier — à cet événement de la politique intérieure française qu'est l'élection présidentielle, il reste entendu que nous n'approuverons aucune inflexion, dans un sens ou dans l'autre, du programme revendicatif et de l'action qui doit l'appuyer. Ce programme et cette action, nous ne les défendons pas seulement à l'encontre des pouvoirs actuels, évidemment réactionnaires, mais aussi bien devant les candidats à la succession. C'est seulement leur attitude présente... et future à l'égard des revendications ouvrières qui permettra de dire s'ils valent mieux.

La situation économique et sociale française donne à ces revendications une base suffisamment solide : une « stabilisation » hypocrite qui réduit le pouvoir de consommation des travailleurs et qui, en conséquence, crée la récession économique ; des investissements improductifs, c'est-à-dire générateurs d'inflation ; une politique nationaliste qui, à défaut de vraies richesses, distribue une grandeur de pacotille ; un plan qui prolonge pour cinq ans une économie de repli national et qui remet à plus tard ce qui devrait être les fruits sociaux de développement économique, en premier lieu la réduction du temps de travail. Contre cette politique-là et pour en impulser une autre, l'action revendicative ouvrière est l'outil principal. C'est seulement dans l'indépendance que les organisations syndicales peuvent s'en servir avec efficacité, non pas exclusivement dans l'intérêt des travailleurs des secteurs privé et public, mais finalement — soulignons-le — dans le véritable intérêt général.

Syndicalisme et ouvriérisme

Cette indépendance-là, c'est la bête noire des gouvernements, des pouvoirs constitués, quels que soient ces gouvernements et ces pouvoirs. « C'est dépassé », disent-ils tous. Mais il suffit d'ouvrir les yeux pour constater que, partout, dans les vieux pays industriellement développés, comme dans les pays neufs en voie de développement, à l'ouest comme à l'est, le pouvoir d'Etat bute sur l'indépendance syndicale ou, dans un sens plus large, sur l'autonomie d'expression et d'organisation de la classe ouvrière. Il n'y a rien à faire pour se débarrasser de ce problème, même par la contrainte et la

violence. C'est sans doute parce qu'il est à la base des transformations sociales dont le processus et l'ensemble constituent ce que l'on peut appeler « la révolution prolétarienne ». Les gouvernants n'aiment pas qu'entre eux et « le peuple » existent des pouvoirs intermédiaires, représentatifs des intérêts et des aspirations d'une classe ou d'une catégorie sociale. C'est un phénomène assez général pour qu'on le prenne pour une constante du gouvernement des hommes.

Mais en quoi un gouvernement se prétendrait-il révolutionnaire et « ouvrier » s'il n'ac-

cepte pas cette autonomie de l'action ouvrière ? En quoi, à plus forte raison, aurait-il le droit de parler de « déperissement de l'Etat » s'il combat, comme il le fait, cet autre pouvoir dont le développement est la condition de l'affaiblissement progressif des pouvoirs de l'Etat ? « Tout dépend de qui détient le pouvoir », vient de dire Kossyguine en défendant le nouveau « tournant » économique en U.R.S.S. Non ! tout dépend de qui peut contester ce que fait le pouvoir.

Regardons d'abord en France. Le gaullisme est le type même du régime pour qui l'indépendance des syndicats est particulièrement insupportable. Il s'emploie donc, plus par l'enveloppement progressif que par la violence, à supprimer cet obstacle. Mais ses rivaux politiques les plus « progressistes » et les plus « modernes » ne sont pas moins soucieux de capter par la tête — et ils espèrent par là entraîner tout le reste — les organisations syndicales ouvrières. Ils s'évertuent pour cela à inventer une variété française de travaillisme. Ils veulent oublier que le travaillisme britannique s'est formé par un processus exactement opposé à celui qu'ils adoptent sans aucune chance de succès : à l'origine du travaillisme, il y avait les syndicats et non les partis ou les clubs ! Et puis, ils s'illusionnent s'ils croient que M. Wilson, premier ministre travailliste, est débarrassé de l'autonomie et de la spontanéité ouvrières. Les majorités de congrès ne décident pas de tout, quand se prononce déjà une minorité de près de trois millions de voix.

**

Regardons maintenant du côté des pays neufs qui viennent de conquérir leur indépendance et dont les gouvernants — hier victimes de la répression colonialiste — se mettent à imiter leurs anciens maîtres en s'inspirant aussi des méthodes dites « nouvelles » de gouvernement que le vent d'est leur apporte.

Pour l'Algérie, les colonnes de cette revue accueillent des informations qui ne laissent aucun doute sur l'art et la manière qu'on y emploie pour accommoder les syndicats à leurs « nouvelles » tâches, c'est-à-dire au goût du pouvoir. Et puis, il y a la Tunisie. Là, il faut s'arrêter un moment, car M. Bourguiba a bien voulu exposer sa théorie du mouvement syndical, ou, si vous aimez mieux, justifier sa pratique d'étouffement dudit mouvement. Entre parenthèses : en feuilletant les vieux nu-

méros de « la R.P. », ceux qui remontent à trente ans, je crois bien être tombé sur un article signé Habib Bourguiba.

On sait qu'un congrès de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens, tenu cet été, a évincé de la direction les camarades Tlili et Achour ; à ce dernier, hier encore secrétaire général, on a accroché une petite affaire de droit commun (quand on veut tuer son chien...). M. Bourguiba a prononcé un grand discours devant ce congrès. Il a soutenu qu'on n'élimine pas l'injustice sociale en substituant le pouvoir de la classe ouvrière à celui des autres classes. Vous voyez d'ici le danger : la classe ouvrière tunisienne opprimant les autres classes sociales ! M. Bourguiba a dit : « *Les rapports entre l'U.G.T.T. et le parti doivent être étudiés de près. Sans que cela soit le moins du monde en relation avec les cas Achour et Tlili.* » Bien sûr, c'est évident. M. Bourguiba ajoute toutefois qu'il faut se débarrasser définitivement des « vieux clous » qui n'ont pas su s'adapter.

S'adapter à quoi ? A la révolution nationale, pardi ! L'indépendance syndicale, pour M. Bourguiba, c'est tout juste bon (et encore !) « pour quelques pays de l'Europe occidentale ». Attention ! au fur et à mesure que M. Bourguiba va développer son pays, ne va-t-il pas voir se développer en même temps cette satanée déviation de l'indépendance syndicale ? Le congrès « syndical », suivant les recommandations débonnaires du chef de l'Etat, a rappelé les travailleurs à la discipline nationale, au « respect de la hiérarchie » et il a condamné « l'ouvriérisme ». Voilà le grand mot prononcé ! Nous l'avions déjà trouvé, dans des circonstances analogues, dans la bouche de M. Ben Bella que nous sommes maintenant obligés de défendre contre de nouveaux messieurs qui n'ont rien « d'ouvriéristes ».

Le syndicalisme, n'est pas l'ouvriérisme. Certes, les syndicats doivent défendre d'abord les exécutants primaires de la production. Commencer par le bas de la pyramide, c'est le plus sûr moyen de ne pas perpétuer « l'injustice sociale ». Mais les syndicalistes ne perdent pas un instant de vue l'imbrication des intérêts de toutes les catégories non parasitaires de la société. Nous ne disons pas cela pour convaincre M. Bourguiba. Lui, il « s'est débarrassé définitivement des vieux clous » que sont l'indépendance syndicale et l'autonomie de la classe ouvrière : jusqu'à la prochaine fois, qui ne tardera pas.

Le V^e Plan des propriétaires

Quand on décortique ce V^e Plan et qu'on le regarde non seulement dans les grandes lignes — ce qui ne prête pas tellement à conséquence — mais dans ses petites lignes, son caractère réactionnaire, au double point de vue économique et social, s'accuse.

Voyons les intentions de ses promoteurs pour ce qui est du logement, chapitre capital pour la légion des non-logés ou des mal-logés. Ne nous laissons pas déjà démonter par l'argument des hauts techniciens-spécialistes : les Français ne donnent qu'une trop petite part de leur revenu pour leur logement ; comme certains autres Européens, ils pourraient y consacrer 20 % de leurs ressources. Cet argument ne tient qu'à deux conditions : la première, c'est que le niveau de vie soit assez élevé pour que l'on puisse effectivement attribuer un cinquième de son revenu à son logement sans réduire des dépenses moins compres-

bles encore ; la seconde, c'est que le logement dont il s'agit satisfasse, dans son principal et dans ses annexes, aux conditions modernes de l'habitat, au niveau de vie et au genre de vie estimés normaux aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il comprenne salle de bains, chauffage central et vide-ordures.

La croissance de la part attribuée au logement s'accompagne nécessairement d'une diminution de la part relative des dépenses de nourriture. Si un travailleur consacre 20 % de son salaire à son logement, c'est qu'il n'en donne pas plus de 40 % pour sa nourriture, ce qui veut dire qu'il commence déjà à vivre un peu au-dessus de la ligne de pauvreté. Nous avons déjà dit que ce pourcentage du revenu net attribué aux dépenses de nourriture pouvait servir d'indicateur fidèle du niveau de vie réel. Il est évident qu'un ouvrier français gagnant 500 F par mois — et l'on sait que c'est encore

le cas d'un grand nombre — est tenu de consacrer au moins 60 % de son salaire aux dépenses d'alimentation (et en limitant son appétit). Ce qui veut dire qu'il est pauvre et que, compte tenu des autres dépenses incompressibles, il ne peut pas donner 20 % de son salaire pour le logement, sauf à tomber dans une pauvreté plus grande encore. On ne peut abstraire la part du logement, sans considérer les autres parties de l'emploi nécessaire du revenu. Première conclusion : dans les conditions actuelles de la France, une fraction importante des salariés ne peut consacrer 20 % de ses ressources aux dépenses de logement.

La contrepartie de ces 20 % du revenu pour ceux qui, gagnant autour de 1.000 F par mois, peuvent commencer à supporter cette dépense, doit être évidemment un logement comportant le confort moyen actuellement admis. Sinon, sur un marché où actuellement l'offreur est largement dominant, le locataire, pressé par la nécessité, reçoit en échange de ses 20 % une marchandise de qualité notoirement inférieure. Cependant, les planificateurs déclarent que le prix du logement doit être déterminé, non par le coût de production, mais par « l'équilibre du marché ». Qu'est-ce que ça signifie ? Dans les conditions actuelles, un loyer assurant au propriétaire une confortable rente de pénurie. On sait que cette « prime » suffit à abreuver non seulement les propriétaires mais encore ces parasites : les agences immobilières que l'on voit partout proliférer.

Il y a là un scandale de plus dans un domaine riche en scandales. Aujourd'hui, le logement devrait être considéré comme un service public. Et donc, les offices et les collectivités admis à l'assurer (les syndicats, peut-être ?), devraient en évaluer le prix bel et bien selon le coût de production contrôlé. Bien mieux, en admettant qu'il faille encore faire appel au capital privé, l'existence d'un large secteur public du logement, travaillant au coût

de production, serait, on le comprend, le régulateur du prix du logement construit selon les normes publiques et supprimerait cette domination excessive du propriétaire.

La honteuse politique du logement en France ne date d'ailleurs pas de de Gaulle, deuxième manière (après le coup d'Etat militaire du 13 mai 1958), mais de de Gaulle, première manière, après la Libération, c'est-à-dire de la IV^e République qui a d'ailleurs persévéré dans l'erreur. Au moment où il y avait pénurie de matériaux et pénurie de main-d'œuvre qualifiée, au lieu que les moyens de production soient réglementairement réservés à la construction de logements de confort moyen payés d'après le coût de production, on a vu s'élever partout des immeubles de luxe, dits « de grand standing »... tandis que le bon peuple attendait et subissait la loi d'un marché déséquilibré. A ma connaissance, il n'y a que Mendès-France à avoir dénoncé cet état de choses et préconisé cette sorte d'embargo sur les moyens de construction du bâtiment (je ne sais plus si c'était avant qu'il soit au pouvoir, ou après qu'il l'avait déjà perdu).

Voilà donc que nos planificateurs redeviennent « libéraux » ! Ils le redeviennent pour donner aux propriétaires « la liberté » d'exiger des loyers abusifs. Passe encore (mais non ! ça ne passe pas) pour les constructeurs d'aujourd'hui dont il faut, paraît-il, rémunérer l'esprit d'entreprise, l'initiative, le risque ! Mais on prévoit de nouvelles augmentations des loyers pour des immeubles vieux d'un demi-siècle et plus, amortis depuis longtemps ; on veut « libérer » les loyers de logements vieillots, inconfortables, c'est-à-dire donner à des propriétaires parasites, sans contrepartie d'aucune sorte, le droit de profiter aussi de cette rente de pénurie, de prélever en quelque sorte jusqu'à 20 % des revenus du travail sous prétexte qu'ils ont, sur des immeubles vétustes, des titres de propriété !

Selon que vous serez salarié ou parasite...

La fiscalité est de nouveau à l'ordre du jour alors que l'Assemblée Nationale aborde la discussion du budget de 1966. Les trois centrales syndicales s'émeuvent et reposent la question d'une réforme de la fiscalité. On sait que, dans son dernier congrès, le Syndicat National des Instituteurs a spécialement étudié ce même problème.

Le gouvernement s'en préoccupe aussi, à sa façon. Il a commencé par détaxer... les actionnaires ! Le projet de loi (peut-être même est-ce déjà une loi ?) réforme l'imposition des revenus mobiliers à partir de 1967, avec, dès 1966, une réduction du taux de retenue à la source.

Un camarade très compétent — vieil abonné de « la R.P. » — me communique les résultats de calculs très intéressants auxquels il s'est livré. Il a comparé ce que paye, au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, un contribuable qui ne doit son revenu qu'au salaire et ce que paierait un autre contribuable pour un revenu égal, mais provenant des dividendes distribués par une société « française ». Notre camarade comptable a commencé par le milieu de l'échelle : il a d'abord pris le cas d'un célibataire ayant un revenu salarial annuel de 30 000 F (il s'agit donc d'un « cadre » moyen ou assimilé) ; toutes déductions effectuées, il doit payer en 1965 : 4 870 F (487 000 anciens francs). Supposons maintenant que cet heureux célibataire doive son revenu de 30 000 F uniquement à des

dividendes distribués : après application de la réforme, il paiera 2 380 F d'impôt, moins de la moitié de la charge du précédent !

Stimulé par ce premier résultat, notre ami comptable a considéré le cas d'un contribuable célibataire ayant un revenu annuel de 10 000 F (un million d'anciens francs). S'il est salarié, c'est un ouvrier professionnel qualifié. En 1965, il a payé ou il paiera 615 F d'impôt sur le revenu (61 500 anciens francs). Mais, s'il est actionnaire, c'est le Trésor Public qui lui doit de l'argent ! Parfaitement : l'article I^{er} du projet de réforme, après avoir attribué un avoir fiscal aux « personnes qui perçoivent des dividendes distribués par les sociétés françaises », stipule que cet avoir « est restitué aux personnes physiques dans la mesure où son montant excède celui de l'impôt dont elles sont redevables ». Or, c'est le cas pour « le malheureux » dont nous venons de parler. Son impôt est de 3 280 F, mais son avoir fiscal de 5 000 F. L'administration des Finances lui versera donc 1 720 F !

Après la propriété immobilière, la propriété mobilière. Le V^e Plan, a, on le voit, des perspectives résolument sociales. Mais les travailleurs ? Ils peuvent tabler sur « l'hypothèse » que la durée hebdomadaire moyenne du travail qui, de 46 heures aujourd'hui, sera de 44 heures 30 en 1970 !

R. GUILLORE.

L'autonomie du Syndicat National des Instituteurs

Depuis le passage à l'autonomie du S.N.I., à la suite de la scission C.G.T. et C.G.T.-F.O., trois grands courants se manifestent à propos d'une question ou d'une autre, pas forcément à l'occasion du vote sur le rapport d'ailleurs, mais plus généralement dans les débats sur l'orientation et quelquefois sur un problème corporatif (primauté aux revendications enseignantes, ou aux revendications fonction publique, ou aux revendications ouvrières), pédagogique (analyse des réformes de l'enseignement du pouvoir et conceptions d'une réforme démocratique), laïque (laïcité fondée ou non fondée sur la lutte de classes), social (le caractère et les limites de contacts intersyndicaux ou de regroupements plus larges), international (Prague, Berlin, Cuba, Vietnam), pour s'en tenir à quelques exemples.

Ces trois courants sont le courant dit «majoritaire» parce qu'il recueille la majorité des suffrages aux élections nationales comme aux congrès depuis la scission C.G.T. et C.G.T.-F.O., le courant «ex-cégétiste» et le courant «Ecole Emancipée».

Depuis quelques années, ces différents courants semblent d'ailleurs s'affirmer davantage lors des débats en commissions qu'aux séances mêmes du congrès.

Ils s'expriment aussi, comme la lecture des bulletins intérieurs le fait apparaître, dans la plupart des sections départementales.

Est-ce à dire qu'un rigoureux monolithisme de pensée caractérise ces trois tendances, car il s'agit bien en fait de tendances? C'est moins sûr. Il n'y a sans doute pas de profonde différence de nature, malgré les oppositions verbales, entre les principes fondamentaux du syndicalisme défendus par la «majorité» et par l'«Ecole Emancipée».

Il y a d'autre part souvent accord final sur les modalités d'action entre «majorité» et «ex-cégétistes», bien que leurs conceptions fondamentales sur le rôle propre et les finalités propres du syndicalisme soient fort éloignées, et bien que les oppositions verbales se soient atténuées.

Trois courants existent aussi dans la section de la Loire mais les nuances de pensée sont nombreuses, plus nombreuses certainement dans le courant majoritaire et dans le courant syndicaliste révolutionnaire (qui ne se réclame pas d'ailleurs de «l'Ecole Emancipée» bien qu'il la rejoigne dans des votes importants), que dans le courant «ex-cégétiste». Les délégués de la Loire au congrès sont répartis en fonction des votes à bulletin secret qui ont lieu chaque année, et les trois courants sont ainsi représentés.

Nous réclamant tous deux de la tendance «majoritaire», et pleinement d'accord avec les conceptions fondamentales qui la caractérisent, nous participons également aux travaux de la Table ronde syndicaliste de la Loire. L'article que nous adressons à la R.P. après le Congrès S.N.I. est constitué de passages rédigés tantôt par l'un, tantôt par l'autre et parfois en collaboration. Il est tout simplement la preuve qu'on peut être «majoritaire» sans restriction et répondre aussi à l'appel d'un article à la R.P. où la liberté d'expression est une règle d'or.

UN CONGRES APRES D'AUTRES

Ces impressions ou réflexions n'ont rien d'un compte rendu rituel, dans lequel les délégués d'une section relatent sommairement les débats, indiquent leurs votes, rendent un hommage mérité à l'organisation matérielle qui fut une lourde tâche pour la section d'accueil, font même mention de leurs interventions résumées ou intégrales et trouvent toujours quelques épithètes résumant leur impression d'ensemble.

Donner son sentiment à propos d'un seul congrès c'est fixer un point de repère parce qu'un congrès est le reflet d'un moment de la vie syndicale. Il exprime plus ou moins l'atmosphère d'une période et permet, dans une certaine mesure, d'évaluer un

potentiel de lutte, de déterminer les résonances de telle ou telle analyse ou conception de la vie syndicale et de l'action syndicale. Pour les dirigeants d'un syndicat tel que le S.N.I. avec ses 240.000 adhérents, tout congrès, par ses prises de contact, permet une sorte d'examen clinique de l'organisation et c'est d'autant moins négligeable qu'il importe de savoir assez souvent où nous en sommes dans une période où la technocratie secrète semble bien être une caractéristique essentielle du pouvoir.

Mais si l'on compare un congrès à des congrès antérieurs, l'éclairage devient alors différent et il est possible de déceler l'évolution d'une organisation, de ses préoccupations majeures, de son style de vie. Il ne s'agit plus seulement de points de repère, mais de la courbe elle-même.

CONGRES PLUS LONG, PLUS TERNE... OU CONGRES DIFFERENT ?

Une première remarque : les congrès sont plus longs qu'il y a 10 ou 20 ans. En gros, on peut admettre que leur durée a doublé depuis 1945. Le congrès S.N.I. s'étale, maintenant, sur cinq jours, avec une journée entière consacrée aux questions pédagogiques. Il est précédé d'un Conseil national. Une Assemblée générale de SUDEL (maison d'éditions du S.N.I.) se tient au moment du congrès. Et il faut ajouter que le congrès de la M.G.E.N. (Mutuelle générale de l'Education nationale dont le S.N.I. fut à l'origine) se déroule pendant trois jours avant ou après le congrès S.N.I.

Il existe d'ailleurs de multiples points de rencontre entre le S.N.I. et la M.G.E.N.

Société mutualiste qui intéresse maintenant quelque 800.000 membres, la M.G.E.N., comme le S.N.I., se préoccupe de la Sécurité sociale, de son évolution, de ses difficultés, des atteintes dont elle est l'objet. Elle étend sans cesse ses œuvres sociales. Il n'est pas rare que la présentation de rapports ou diverses interventions au Congrès M.G.E.N. portent l'empreinte syndicale originelle. Denis Forestier, actuellement président M.G.E.N., fut secrétaire général du S.N.I. avant Pierre Desvalois, et Robert Coustal, secrétaire général de la M.G.E.N., fut chargé auparavant des questions sociales au S.N.I.

Les congrès de maintenant sont plus longs, les rapports plus longs et plus nombreux, la réponse aux interventions sur le rapport moral plus longue aussi, de même que l'audition des délégués d'organisations amies, nationales ou étrangères, dont le nombre s'accroît. Sans doute pourrait-on essayer de parvenir à plus de concision, sans pour autant escamoter telle ou telle partie du congrès. Il serait inconcevable par exemple que le délégué espagnol ne soit pas entendu par les instituteurs français et l'accueil fait à Rodolfo Llopis à nouveau cette année est significatif.

Congrès plus longs... et plus lourds. On a le sentiment d'avancer pas à pas. Dans ses interventions, Pierre Desvalois, dont le scrupuleux souci de représenter très exactement l'organisation est évident, est un militant tenace, patient, persévérant, cherchant la traduction exacte de sa pensée par le mot juste et il apparaît, à travers les lenteurs d'expression de son secrétaire général, que l'organisation connaît de multiples difficultés en poursuivant, maintenant ou défendant avec des fortunes diverses des créations ou des principes auxquels elle tient et que menace un pouvoir hostile : droit syndical, défense laïque, commissions paritaires, unité du corps des instituteurs, réforme de l'enseignement à partir d'un cycle d'orientation véritable.

Tout cela est justement l'indication que toute construction n'est pas simple dans le contexte actuel et que la route est étroite entre l'intégration à l'Etat, qui serait la pire abdication (les dirigeants nationaux du S.N.I. en ont clairement conscience et s'y refusent avec fermeté), la lutte stérile sur des mots d'ordre trop ambitieux ou mal

adaptés aux possibilités réelles du mouvement syndical, et l'action, l'agitation ou la propagande servant de couverture à une entreprise sous-jacente purement politique.

Congrès plus ternes parce qu'il n'y a plus guère de ces « flambées », de ces affrontements, de ces accrochages comme avant 1939 ou après 1945 ? Si c'est cela, certainement. Mais il est plus vraisemblable que les congrès sont différents, justement parce que l'organisation évolue. Il y a maintenant de nombreuses femmes et de nombreux jeunes au S.N.I. Nul doute qu'ils se trouveraient désorientés par les congrès d'il y a 20 ou 30 ans et ceux qui n'ont pas vécu ces années où le syndicalisme était traversé par des courants de passion ne comprendraient pas.

Il semble qu'aujourd'hui l'intérêt se polarise davantage sur des problèmes strictement corporatifs, sur des améliorations immédiates ou concrètes plutôt que sur des principes généraux ou sur une stratégie globale du mouvement ouvrier, sur un positivisme où les planifications par exemple ont plus d'attrait que l'analyse des causes ou des conséquences des transformations sociales.

Congrès plus ternes ? En apparence oui. Mais sans doute parce que le centre de gravité de l'organisation s'est déplacé. Les réactions ne sont plus les mêmes. Si les congrès actuels sont moins animés, cela ne signifie pas qu'ils deviendront nécessairement de mornes et plates assises, et les débats dans les commissions en sont la preuve.

ENTHOUSIASME PAS MORT

Bien que le calme des congrès présents ne soit pas l'indice d'une quelconque résignation ou d'une quelconque indifférence, il existe là un problème qu'il ne faut pas sous-estimer. Des militants dont la vie s'identifie à celle du S.N.I. sentent combien devient de plus en plus nécessaire, non l'impulsion combative passagère, mais une éthique où le rôle de l'instituteur dans sa classe d'école et dans sa classe sociale serait exalté.

Si la réflexion solide et la ferme volonté de préserver et consolider l'essentiel sont des impératifs actuels clairement ressentis par l'ensemble des instituteurs, que demander mieux ?

Mais l'enthousiasme a quand même son importance justement parce que le S.N.I. devient de plus en plus un syndicat de jeunes et que les jeunes recherchent confusément peut-être, mais spontanément et ardemment parfois, une éthique donnant un sens à leur vie. Comment expliquer, sinon par une forte attirance sentimentale qui demeure un facteur important de leur comportement, l'influence du parti communiste (qui, pour eux, représente l'action révolutionnaire de masse) ou du P.S.U. (qui, pour de nombreux jeunes intellectuels surtout, a la signification d'un renouveau) ou vers la paroisse universitaire (qui se pare volontiers d'idéal humaniste et de fraternité).

Et l'organisation syndicale, alors ?

N'est-elle pas la première parce que celle de l'homme qu'on nomme le travailleur du fait qu'il consacre au travail la majeure partie de son activité ? Et n'y a-t-il rien à tenter pour faire revivre un nécessaire enthousiasme ?

Le jeune a besoin d'idéal et s'il ne le trouve pas, il risque d'éprouver longtemps comme une meurtrissure paralysante qui serait génératrice de désaffection et de renoncement. Il existe au S.N.I., dans les départements, des commissions des jeunes et des commissions de propagande (ce dernier terme est sans doute discutable) et les possibilités qu'elles peuvent offrir sont à explorer.

Le congrès s'est d'ailleurs et d'emblée soulevé lorsque Pierre Desvalois annonça le 15 juillet que le journal « France-Soir » venait de publier un article où il était dit que les instituteurs avaient déserté leur congrès pour assister au défilé du 14 juillet, et ceci justement au moment du rapport de Paulette Crepin sur l'instruction civique et l'éducation civique.

Le mensonge felleux de « France-Soir » fut accueilli par des réactions unanimes d'indignation et ce fut l'occasion pour Desvalois, au nom du S.N.I.

tout entier, de protester et de dénoncer des méthodes d'information de l'opinion qui sont largement utilisées par tous les moyens techniques dont dispose la V^e République.

Par contre, lors d'une séance d'après-midi, le congrès fut accroché, séduit, captivé par le rapport de Roger Denux, le vieux militant syndicaliste qui cultive les roses de son jardin en buvant « le vin du souvenir » (1). Le rapport de Denux était consacré à l'orthographe, à ses anomalies, à ses pièges, à ses absurdités, et à sa réforme nécessaire et prudente. Ce rapport fut un régal, un moment de délicat plaisir, comme savent en procurer par leur style agréable et brillant, leur finesse d'esprit, leur humour léger, leur souriante et sentimentale bonhomie, des hommes comme Roger Denux ou Edmond Mouillet. A la fin du rapport de Denux, une véritable ovation salua le « vieux magister » (1).

Peut-être estimera-t-on puérides ces quelques lignes consacrées au rapport de Roger Denux. Et pourtant ! n'est-ce pas là justement l'indice qu'il est possible, même sur des questions qui apparaissent de prime abord rebutantes, de retenir l'intérêt et de susciter l'enthousiasme. Le syndicalisme n'est pas seulement analyse sérieuse, action réfléchie, conscience d'un combat social permanent. Il ne rejette nullement la recherche d'un plaisir ou d'une culture de qualité et cet aspect là n'est-il pas susceptible de toucher bien des jeunes ? Leur faire entendre Denux ou Mouillet, à défaut leur faire connaître leurs écrits, rechercher parmi les jeunes des talents divers mais combien nécessaires, tout cela ne serait ni temps perdu ni activité stérile.

IMPORTANCE DES COURANTS SYNDICAUX INTERNES

Lors de chaque congrès, on peut s'interroger sur l'évolution de l'organisation, sur l'importance des courants qui l'animent et influent sur son orientation.

Le S.N.I. se caractérise par une stabilité à nouveau confirmée.

Le rapport moral a été adopté par 2.384 mandats (les ex-cégétistes l'ont voté). Les opposants furent les camarades de « l'Ecole émancipée » (213 mandats) et il y eut 83 abstentions. On peut déduire de ce vote que l'Ecole émancipée représente à peu près 1 syndiqué sur 10.

Quant aux « ex-cégétistes », il faut attendre le débat sur l'orientation pour évaluer à 30 % des mandats environ leur représentation au congrès. Il serait curieux de comparer, depuis la scission, leur importance numérique au S.N.I. Il apparaît que leur audience s'est quelque peu accrue depuis quelques années (25 % environ à 30 % environ) et l'afflux des jeunes explique peut-être cette évolution, en partie tout au moins.

Mais l'importance numérique des tendances n'est pas le seul élément à considérer. Il importe surtout de traduire leur attitude.

Les « ex-cégétistes » ne tiennent absolument pas à se démarquer nettement et font de la prochaine élection présidentielle un thème majeur de leur argumentation. L'avenir dira, les incidences de politique internationale intervenant toujours, si ce thème demeure capital ou s'il devient accessoire.

Quant aux camarades de « l'Ecole émancipée », ils défendent en toute circonstance les principes du syndicalisme révolutionnaire et mettent cette année, comme ils le firent déjà l'an dernier, l'accent sur les dangers de l'intégration du syndicalisme à l'Etat. S'ils demeurent persuadés de la conscience qu'ont les majoritaires de ce péril qu'est l'intégration, ils jugent que l'attitude du S.N.I. et son comportement manquent de netteté dans les rapports avec le pouvoir et ils rejettent la présence syndicale dans divers organismes administratifs.

(1) Roger Denux est l'auteur de plusieurs livres dont un recueil de poèmes « Ces roses-ci » et divers ouvrages littéraires tels que « Il pleut sur mon jardin », « le vin du souvenir », « le Magister », etc. Editions Sudel, 5, rue Palatine, Paris-6^e, ou « La fenêtre ouverte », 23, rue de Richelieu, Paris-1^{er}.

LE S.N.I. DANS LE MOUVEMENT OUVRIER

L'adoption du rapport moral et le vote de la motion d'orientation majoritaire peuvent contribuer à situer le S.N.I. dans le mouvement syndical actuel.

Le rapport moral fut un tour d'horizon de tous les problèmes qui sollicitent l'attention des instituteurs.

Actualisant ce rapport moral, Pierre Desvalois insista sur le contenu d'idées se prétendant nouvelles : rénover le syndicalisme — regrouper les forces vives — contrat national de progrès — néotravailleisme — socialisme moderne, et il marqua avec force que de telles conceptions, nouvelles seulement par le vocabulaire qui les exprime, ne tendent pas à autre chose qu'à intégrer plus ou moins, et selon des processus variables, le syndicalisme à l'Etat.

A propos de la laïcité, il fut rappelé que sa défense intransigeante par le S.N.I. fut poursuivie, mais sans faire de la laïcité quelque brûlot, sans la considérer sous un angle électoral quelconque, mais bien comme un principe fondamental et permanent donnant son plein sens à l'humanisme.

Faisant la distinction entre l'unité organique et les unités d'action momentanées, Desvalois confirma à la fois l'attachement du S.N.I. aux principes du PUMSUD, principes qui découlent directement de la Charte d'Amiens, et aux actions intersyndicales vues sous l'angle tactique mais préservant toujours l'indépendance des organisations participantes dans la pleine clarté des objectifs poursuivis.

Le syndicalisme des catégories conduisant à l'effritement fut nettement condamné.

Un syndicat national des collèges (S.N.C.) existe et se propose le regroupement des maîtres de collèges d'enseignement général (anciens cours complémentaires). Le leit-motiv du S.N.C. tient en ces quelques mots : « Nous ne sommes plus des instituteurs. Nos problèmes ne sont pas les leurs. Un syndicat particulier comme le S.N.C. peut le mieux défendre les maîtres de C.E.G. ».

La thèse du S.N.I. est la suivante : Les instituteurs ont vocation d'enseigner jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire et les maîtres de C.E.G. sont instituteurs au même titre que les maîtres d'enseignement agricole, les maîtres de classes de perfectionnement ou de plein air, les maîtres d'écoles annexes ou d'application et l'unicité du corps des instituteurs est à préserver. C'est l'action d'ensemble qui permet d'obtenir des améliorations pour tous, souvent bien minimes d'ailleurs (mais quel syndicat peut, depuis quelques années, se vanter de résultats spectaculaires ?) et l'éclatement du S.N.I. ferait payer très cher, à brève échéance, des satisfactions illusives.

Il ne semble pas que le S.N.C. ait acquis beaucoup d'audience, même parmi les maîtres de C.E.G. Les récentes élections aux commissions paritaires ont permis d'évaluer sa force. Il est presque inexistant dans de nombreux départements. Dans aucun, il ne peut affirmer représenter les maîtres de C.E.G. et il n'a aucun élu à la commission paritaire centrale des instituteurs. Sa tentative de faire éclater le S.N.I. a échoué.

Est-ce à dire que tout danger de flambée catégorielle est exclu ? Certainement pas. Il est même à prévoir que, dans l'ensemble du mouvement syndical lui-même, les considérations d'intérêt apparent de catégories multiples poseront de sérieux problèmes. Verra-t-on les tendances catégorielles menacer l'unité de tel ou tel syndicat, alors que l'unité s'accorde fort bien de courants profonds traduisant des conceptions différentes du mouvement syndical. Non seulement l'unité s'en accommode mais elle les suppose. Il y a antinomie entre tendances catégorielles et tendances syndicales et il n'est pas surprenant que toutes les tendances syndicales du S.N.I. rejettent précisément les tendances catégorielles.

L'unité syndicale n'est pas menacée par des tendances de conception et l'exemple du S.N.I. le prouve. Les orientations différentes gagnent à s'affirmer nettement et la démocratie exige ensuite que la règle définie le soit pour tous. Les thèses cégétistes d'orientation commune consistant à placer sous le boisseau des questions importantes ne peuvent que provoquer tôt ou tard, de dangereuses confusions en esquivant, sans les trancher, des divergences que nul ne peut nier.

Le syndicat est le groupement naturel des travailleurs, et tous doivent pouvoir demeurer dans la même maison, comme ils le font au S.N.I., malgré leurs dissemblances.

N'est-ce pas un peu — et peut-être beaucoup — à cause de cela que le S.N.I. cause de sérieuses inquiétudes à tous ceux qui voudraient domestiquer, canaliser ou « casser » le mouvement syndical ?

Le S.N.I., c'est une « féodalité à abattre », disent-ils. Pour nous, au contraire, il tient sa place dans le mouvement ouvrier et il demeure toujours un de ces bastions du syndicalisme fidèle aux luttes passées, fidèle au manifeste des instituteurs de 1905 que rappelait Pierre Desvalois, dans le rapport moral précisément.

Et n'est-ce pas là, même dans le contexte de 1965, une raison de ne pas s'abandonner, quand on parvient à maintenir.

Jeanne MAISONNET.

Jean GIRY.

L'Union des Syndicalistes et la Révolution Proletarienne

VOUS INVITENT

le **SAMEDI 13 NOVEMBRE à 15 heures**

78, rue de l'Université, Paris 7^e
(salle Neumeyer, dite « des Nymphes »)

pour une

CONFERENCE DE JEAN MAITRON

sur

LE SYNDICALISME REVOLUTIONNAIRE DE 1880

A NOS JOURS

MAITRON parlera des origines et de la première phase jusqu'à 1914.
Ensuite, Roger HAGNAUER ouvrira la présentation et la discussion

DU SYNDICALISME REVOLUTIONNAIRE D'AUJOURD'HUI

REFLEXIONS SUR LE CONGRES DE LA C.I.S.L.

Les organisations internationales sont lourdes et lentes, et les Internationales syndicales ne font pas exception. Pour une organisation comme la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), il faut au moins trois congrès pour faire face à une crise : un premier congrès (Berlin, 1961) pour nier que la crise existe et pour affirmer que tout va pour le mieux ; un deuxième congrès (Amsterdam, 1965) pour reconnaître que la crise existe quand même ; le troisième, espérons-le, pour prendre en considération les mesures propres à la résoudre.

On peut même se demander si nous en serions déjà à la deuxième étape si le président de la centrale syndicale américaine, la A.F.L.-C.I.O., George Meany, n'avait pas lancé son pavé dans la mare au mois de mars, lors de la réunion de l'Exécutif de son organisation, en traitant le secrétaire de la C.I.S.L. à Bruxelles de « bureaucratie inefficace », gaspillant l'argent dans les pays sous-développés et « incapable de lutter efficacement contre le communisme ».

Quoi que l'on puisse penser de M. Meany et de sa politique, sa sortie avait du moins le mérite d'ouvrir publiquement et brutalement un débat que personne jusqu'alors n'avait eu soit le courage soit la maladresse d'entamer.

La raison profonde de la crise actuelle de la C.I.S.L. a été l'incapacité du mouvement syndical européen et américain, dans les conditions créées par la guerre et par la guerre froide dès 1947, de se donner une politique indépendante et une direction jouissant d'une autorité suffisamment grande pour mener à bien une telle politique. Ainsi la politique de la C.I.S.L. a-t-elle été marquée, dès sa fondation, par une incohérence et une inconsistance profondes, provenant de la coexistence malaisée de la raison d'Etat « occidentale » et d'une politique authentiquement ouvrière, quelquefois complémentaire, le plus souvent contradictoire, le tout mal dissimulé derrière une façade de conformité.

Cela pouvait aller tant bien que mal aussi longtemps que la guerre froide battait son plein et que la menace très précise que le communisme, stalinien et monolithique, faisait peser sur le mouvement syndical reléguait au second plan tous les problèmes qui pourtant se posaient au mouvement : développement économique, planification, concentration capitaliste, contrôle ouvrier et démocratie industrielle, etc. Depuis, l'éclatement du bloc communiste et l'apparition des nationalismes africains, asiens et latino-américains comme facteurs indépendants dans la politique mondiale, il ne suffit plus de brandir l'épouvantail communiste pour rallier les hésitants et faire taire les opposants. Devant les nouveaux problèmes (ou les problèmes anciens longtemps escamotés) la faiblesse de la direction de la C.I.S.L. éclate au grand jour. Aussi, dans l'absence d'une politique cohérente d'ensemble, les différents éléments composant le mouvement international sont amenés à chercher les solutions aux problèmes en ordre dispersé, et par leurs propres moyens.

Parmi ces éléments, qui constituent aujourd'hui autant de forces centrifuges, notons d'abord les centrales syndicales des pays sous-développés, la A.F.L.-C.I.O. et la plus grande partie des Secrétariats professionnels internationaux (S.P.I.), qui regroupent les fédérations d'une même industrie ou branche dans différents pays, et qui sont liés à la C.I.S.L. par un accord politique, la fameuse déclaration de Milan (1951) invoquée par Bergeron lors de l'admission de la Fédération du Livre C.G.T. par l'Internationale Graphique, par laquelle les S.P.I. s'engagent à laisser à la C.I.S.L. le soin de définir la politique générale du mouvement.

La désaffection des centrales nationales des pays sous-développés a été, avant le débat actuel, le symptôme de crise le plus apparent. En trois ou quatre ans, la C.I.S.L. a perdu plus d'une douzaine d'organisations affiliées en Afrique, en Asie et en Amérique latine, dont les centrales nationales d'Algérie, du Maroc, du Ghana, du

Kenya et du Tanganyika. Dans chaque cas, la raison déclarée était que l'organisation en question voulait rester « non-alignée » et que la C.I.S.L., elle, était trop alignée avec « l'Ouest » ou avec les gouvernements des anciennes puissances coloniales. Quoi qu'il en soit, la C.I.S.L. est considérée dans ces pays comme un handicap plutôt qu'un atout politique. En outre, la C.I.S.L. continue d'être incapable d'attirer certaines parmi les principales organisations indépendantes, telles que les centrales majoritaires de l'Argentine et du Japon, alors que l'attrait de sa principale concurrente, la Fédération syndicale mondiale communiste, n'a jamais été aussi bas.

Une partie des difficultés politiques de la C.I.S.L. proviennent de ses rapports avec l'A.F.L.-C.I.O. qui, après avoir été l'un de ses principaux soutiens, est aujourd'hui une source de faiblesse et de confusion.

Depuis la fusion de l'American Federation of Labor (A.F. of L.) avec le Congress of Industrial Organizations (C.I.O.), à la suite duquel Meany et la direction de l'A.F. of L. gardèrent le contrôle de la politique internationale de la centrale américaine, l'A.F.L.-C.I.O. s'est fixée comme tâche principale, sur le plan international, de défendre l'intérêt national des Etats-Unis, tel qu'il est conçu par Meany et par ses conseillers. Parmi ces derniers, citons au moins le principal, Jay Lovestone, directeur des relations extérieures de l'A.F.L.-C.I.O. et ancien dirigeant du Parti communiste américain, qui semble avoir retenu de sa première formation avant tout une conception policière de l'histoire, le goût de l'intrigue et de la lutte fractionnelle. C'est grâce à son influence que les méthodes de lutte de l'A.F.L.-C.I.O. dans certaines parties du monde se distinguent si peu de celles des partis communistes, et font plus de mal que de bien au mouvement ouvrier.

L'A.F.L.-C.I.O. a ainsi créé son propre appareil international pour la transmission de son aide financière ainsi que de ses directives politiques. Ces activités indépendantes, qui avaient été mises en veilleuse pendant une période, ont repris récemment par la création de l'Institut américain pour le développement du syndicalisme libre (A.I.F.L.D.) et du Centre Syndical Afro-Américain (A.A.L.C.), institutions patronnées et financées conjointement par l'A.F.L.-C.I.O., certains éléments du patronat américain et le gouvernement des Etats-Unis, et qui coordonnent les activités internationales de l'A.F.L.-C.I.O. en Amérique latine et en Afrique respectivement.

Face aux critiques, qui lui reprochent d'affaiblir l'action de la C.I.S.L. l'A.F.L.-C.I.O. réplique que l'incapacité de la C.I.S.L. à pénétrer dans les pays sous-développés ne lui laisse pas le choix et l'oblige à prendre ses propres initiatives. Ses critiques, surtout dans les organisations scandinaves, affirment que ces initiatives servent à promouvoir les intérêts diplomatiques et économiques des Etats-Unis plutôt que ceux du mouvement ouvrier. En effet, « l'efficacité » de la C.I.S.L. n'est pas la seule en cause, et les initiatives indépendantes de l'A.F.L.-C.I.O. peuvent s'expliquer tout autant par le souci de cette centrale d'avoir les mains libres et de ne pas être entravée dans son action par ceux qui pourraient ne pas partager tous ses points de vue sur les questions internationales.

Afin de pouvoir financer ses propres activités dans d'autres pays, toujours plus étendues, Meany semble donc avoir décidé ne plus pouvoir soutenir la C.I.S.L. comme par le passé. Il a ainsi réduit (et menacé de retirer entièrement) la contribution de l'A.F.L.-C.I.O. au Fonds International de Solidarité, géré par la C.I.S.L. Ce Fonds, qui est alimenté par les contributions extraordinaires des affiliés les plus riches (en plus des cotisations), soutient les activités de la C.I.S.L. et des S.P.I. dans les pays sous-développés, en subvenant aux frais de salaires, cours de formation, équipement de bureau, publications, etc.

Plus de 7 millions de dollars ont été versés au Fonds International de Solidarité entre 1961 et 1963, dont 3 millions de l'A.F.L.-C.I.O. Les autres gros contributeurs sont, dans l'ordre, la D.G.B. allemande, les organisations scandinaves (la L.O. suédoise ayant contribué proportionnellement plus que n'importe quelle autre affiliée de la C.I.S.L.), le T.U.C. britannique, le C.L.C. canadien et l'Oe.G.B. autrichien. Le retrait de l'A.F.L.-C.I.O. du Fonds pourrait signifier, par exemple, que les activités de la C.I.S.L. en Afrique devraient être réduites aux deux tiers.

Dans le conflit entre l'A.F.L.-C.I.O. et le reste de la C.I.S.L., il s'agit donc essentiellement de questions de partage d'argent et d'influence politique. Meany a signifié au reste du mouvement ouvrier libre que si la C.I.S.L. n'acceptait pas les vues de l'A.F.L.-C.I.O. sur l'ordre des priorités et les tâches propres à une Internationale syndicale, la centrale américaine retirerait son argent.

Au 8^e congrès de la C.I.S.L., tenu à Amsterdam en juillet dernier, Meany resta isolé, les seules organisations ayant soutenu son point de vue étant Force Ouvrière, la centrale japonaise minoritaire (de droite) D.O.M.E.I. et quelques organisations d'Amérique latine clientes de la A.F.L.-C.I.O. L'isolement de Meany fut le plus apparent dans la dispute qu'il avait provoquée avec la centrale canadienne («pires que les socialistes européens», à ses dires), cherchant à réduire le nombre de sièges canadiens à l'exécutif de la C.I.S.L. de 2 à 1, pour punir les Canadiens de leur politique indépendante. Ce n'est que grâce à l'intervention du président sortant, Arne Geijer (Suède), qu'un vote fut évité qui aurait consacré la défaite de Meany.

Loin d'imposer à la C.I.S.L. la politique de l'A.F.L.-C.I.O., les attaques de Meany ont donc contribué à susciter des résistances parmi les syndicalistes de tradition socialiste, qui sont aussi un réflexe d'auto-défense. Cependant, bien que cette réaction contribuera peut-être à préserver les chances d'une politique internationaliste à la C.I.S.L., elle ne résout pas le problème. Une politique ouvrière internationale se conçoit difficilement sans la participation des syndicats américains, et elle est inconcevable sur la base d'un anti-américanisme vulgaire qui assimilerait le mouvement syndical américain dans son ensemble au style de Meany et à la politique de Lovestone. La collaboration nécessaire entre syndicalistes socialistes et américains devra se refaire sur la base d'une politique commune de combat qui reste à définir. Elle sera sans doute le fait d'interlocuteurs nouveaux et, on peut l'espérer, plus valables, des deux côtés.

* *

Parallèlement à la crise de la C.I.S.L., se développe la crise de son organisation rivale, la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) — une crise qui pose d'ailleurs des problèmes à la C.I.S.L., dans la mesure où elle appelle des prises de position et des réactions qui dépassent le cadre d'une politique fondée sur l'ignorance volontaire de tout ce qui actuellement s'appelle communiste.

La F.S.M., réorganisée sous une forme «monolithique» et stalinienne après la scission de 1947, a souffert des conséquences de la scission sino-soviétique. Depuis plus d'une année, les Chinois ont cessé de payer les cotisations, et ont organisé une opposition intérieure avec l'aide des Albanais, des Indonésiens et de quelques autres organisations d'Asie, fondée sur la poursuite de la guerre froide. D'autres organisations manifestent également leur mécontentement : sans aller jusqu'au refus de payer les cotisations, comme les Chinois, ils les payent cependant dans leur monnaie nationale, au lieu de les payer en devises occidentales convertibles, ce qui oblige la F.S.M. de réduire ses activités dans les pays non communistes.

Plus important peut-être, la C.G.I.L. italienne, qui est la plus grande organisation affiliée de la F.S.M. en Europe occidentale, propage activement une conception «polycentrique» de la F.S.M. et, sous l'influence du Parti socialiste italien, critique l'inefficacité de la F.S.M. dans le domaine proprement syndical et industriel, ainsi que son «incapacité de défendre les intérêts ouvriers» dans

les pays communistes, où se trouvent plus des neuf-dixièmes de ses effectifs.

Certaines organisations ont également profité de la rupture sino-soviétique pour faire admettre une politique plus indépendante en ce qui concerne l'intérêt national de leur pays ; les centrales de Cuba et de la Roumanie sont les principaux exemples. En même temps, certaines organisations orientées vers une politique de «libéralisation», ont intensifié leurs efforts pour établir des contacts avec les syndicats libres.

Dans certains pays, tels que la Pologne et la Hongrie, ainsi que la Yougoslavie (dont les syndicats sont d'ailleurs non affiliés à la F.S.M.), certaines concessions ont été faites aux revendications ouvrières : des conseils ouvriers sont en place, bien que leurs compétences soient limitées ; certaines grèves sont tolérées, bien que non admises officiellement.

* *

Pour l'instant, la C.I.S.L. est démunie face à cette situation nouvelle, n'ayant aucune ligne politique qui lui permette de prendre ses responsabilités. Les réactions de ses affiliés sont très différentes. Elles varient entre celle de l'A.F.L.-C.I.O., de Bergeron et du D.O.M.E.I., qui affirment que rien n'a changé et qu'il faut «revenir à l'esprit de 1947», et celle de certaines organisations (pas toujours sous l'influence communiste) qui se lancent dans une politique de fraternisation sans retenue comme s'il ne restait aucun contentieux en suspens entre le mouvement syndical libre, de toutes les nuances politiques, et ce qui reste malgré tout un syndicalisme intégré à un appareil d'Etat oppressif et policier.

Une politique ouvrière cohérente devrait avoir comme but d'encourager les tendances de libéralisation des différents régimes communistes, en particulier dans les domaines qui peuvent intéresser directement les ouvriers de ces pays : faire admettre le principe du contrôle ouvrier, notamment par le système des conseils, et par l'extension des pouvoirs des conseils ouvriers où ils existent ; droit de grève ; libération et réhabilitation des prisonniers politiques du mouvement ouvrier (qui restent nombreux malgré les amnisties récentes dans plusieurs pays) ; une plus grande liberté de discussion à l'intérieur des syndicats et des conseils.

S'il fallait retourner à «l'esprit de 1947», il faudrait dire que les ouvriers des pays de dictature communiste n'ont qu'une seule aspiration : la libération, c'est-à-dire le renversement du régime. Or, on voit mal de quelle manière cette libération doit se produire (par une guerre préventive ? une invasion organisée par le C.I.A., une révolution ?) et on remarque aussi que ceux qui en parlent le plus sont ceux-là même qui manquent le plus de moyens d'action et, par conséquent, de responsabilité en la matière. En attendant, les années passent et plusieurs millions d'ouvriers, enfermés dans la réalité quotidienne du régime, luttent avec les moyens dont ils disposent pour les buts qui leurs sont accessibles. Le mouvement syndical libre manquerait à ses responsabilités si son seul apport à cette lutte très réelle et très difficile, qui a déjà produit des résultats appréciables, devait se limiter à des manifestes et des discours empreints de «l'esprit de 1947».

Les deux erreurs — d'ailleurs symétriques — à ne pas commettre dans la situation actuelle sont le refus de tout contact fondé sur une conception abstraite et simplifiée de la réalité communiste et, d'autre part, l'acceptation sans critique, et sans exiger des garanties et des contreparties politiques, des syndicats communistes tels qu'ils sont et qu'ils se présentent à l'heure actuelle au mouvement syndical libre.

Toutes les organisations syndicales internationales (y compris l'Internationale chrétienne) payent aujourd'hui leur erreur d'avoir permis à des influences étrangères au mouvement ouvrier de diriger leur orientation et leur politique. La fin de la phase aiguë de la guerre froide a rendu une politique ouvrière indépendante possible, une fois de plus. Si la crise actuelle aboutissait à une telle politique, elle n'aurait été que salutaire.

A. GIACOMETTI.

LE SOCIALISME PEUT-IL ETRE DEMOCRATIQUE ?

Le nouveau projet de loi sur la « renationalisation » de l'acier, présenté par les Travailleurs britanniques au pouvoir en Angleterre, est une nouvelle phase de la lutte démocratique entre le parti conservateur et le groupement des travailleurs de ce pays.

Et cette lutte, à fleurets mouchetés, pose une nouvelle fois une vieille question, remet un vieux problème à l'ordre du jour sous les feux de l'actualité : **le socialisme est-il compatible avec la démocratie ?**

Rappelons d'abord le but. Bien qu'une certaine mystique et un brin de littérature facilitent souvent le développement de la propagande, nous pouvons dire qu'il importe peu aux travailleurs de représenter le Socialisme comme une Science, une solution au mystère de l'Histoire ou au sens de l'Histoire, la réalisation de la Cité Future ou l'avènement de la Justice, de la Vérité et autres vocables à grandes majuscules.

Les travailleurs luttent simplement contre l'exploitation dont ils sont l'objet et qui les prive d'une partie des fruits de leur travail. Ils pensent que le Socialisme, système économique, est le moyen de supprimer cette exploitation et il le sera, croyons-nous, si nous prenons la résolution de ne pas substituer aux anciens exploitants une nouvelle bourgeoisie de directeurs, avec leurs deux cents familles, comme cela s'est produit en Russie.

Le but étant de former, selon la définition de Jaurès, « une vaste coopération sociale où tous les travailleurs organiseront l'atelier, le travail et la propriété selon le type républicain, sous la direction de chefs librement élus et administreront la production enfin organisée » **la seule chose qui importe est de déterminer** par quels moyens, à l'aide de quelle tactique, la classe ouvrière arrivera à imposer le **plus rapidement** le nouveau régime économique qui la libérera de son esclavage déguisé.

Le problème est donc une simple question de conscience. Il s'agit de choisir la tactique la plus efficace pour atteindre le but **dans le plus court délai**, afin de mettre un terme au martyre des plus déshérités des membres de notre classe et à la spoliation quotidienne dont les autres sont victimes.

L'EFFICACITE, SEUL CRITERE

Et, tout de suite, nous nous séparons de nos camarades sociaux-démocrates qui ont visiblement choisi une voie sans se préoccuper de son efficacité. Pour nous, si l'étude nous conduisait à la certitude que le socialisme serait plus rapidement réalisé par le jeu régulier de la démocratie nous serions démocrates ; au contraire si l'examen objectif des éléments d'appréciation nous fait croire que le socialisme ne peut être construit qu'à la suite d'un acte illégal, nous considérons que cet acte devient nécessaire et légitime.

A notre avis donc, les socialistes des diverses écoles ne doivent être séparés que par **une divergence sur la rapidité**, sur l'efficacité, **les uns** affirmant que des retouches successives de la démocratie arriveront plus rapidement à la construction socialiste, **les autres** estimant que la transformation désirée peut mûrir dans les faits mais qu'il faudra toujours, en tout état de cause, à un certain moment, accomplir un acte sortant de la

légalité démocratique soit pour bâtir, soit pour conserver l'organisation coopérative générale.

Nous comprenons la position de Renaudel (sans l'approuver) lorsqu'il nous donnait rendez-vous : « Dans 50 ans, dans 100 ans, nos fils et nos petits-fils compareront d'après les résultats... » Il se déterminait en fonction de l'efficacité ; il choisissait le socialisme parlementaire parce qu'il croyait qu'il était la **voie la plus rapide**.

Par contre, nous nous sentons éloignés des socialistes-démocrates qui entendent réaliser le socialisme par la voie légale et **préfèrent retarder sa réalisation plutôt que d'y parvenir par d'autres voies que la démocratie**.

Dès lors que nous sommes d'accord pour reconnaître que le socialisme est un régime économique, un système de production coopérative, d'appropriation collective des produits, un nouveau mode de coexistence humaine, puisque nous sommes d'accord pour désirer l'établissement de ce régime le plus rapidement possible, il est contraire à la logique de choisir un chemin **a priori**, sans même examiner auparavant si cette voie est bien la plus courte et si elle mène vraiment quelque part.

Ce choix est d'autant plus incompréhensible que les mots « socialisme démocratique » n'ont aucune signification si ce n'est celle d'une sorte de pléonasme, car s'ils veulent signifier « régime économique socialiste en régime de démocratie politique parlementaire » on peut constater qu'il n'existe nulle part et ne pourra, semble-t-il, jamais exister dans un avenir prévisible.

DIVERSES SITUATIONS POLITIQUES

Lorsqu'on examine, l'une après l'autre, les différentes positions devant lesquelles se trouvent placés les socialistes des différentes écoles, on en arrive nécessairement à la conclusion révolutionnaire.

1) **Majorité non socialiste dans une démocratie.** L'exemple des grèves de 1936, celui des grèves américaines avant le new-deal, celui des grèves de 1947 et des splendides grèves d'août 1953 démontrent que l'action collective de la classe ouvrière a conservé toute sa valeur révolutionnaire. En août 1953, personne n'aurait été surpris d'une démission du gouvernement Laniel. L'action syndicale pourrait donc constituer un acte illégal tendant à modifier par la contrainte la composition d'un gouvernement légal résultat des dernières élections démocratiques.

En 1945 si les réformistes (socialistes et communistes) avaient été libérés du fétichisme de la légalité, ils auraient pu réaliser des tranches de socialisation au lieu de se limiter à des réformes anodines dans le cadre du régime capitaliste conservé.

Dans le cas où le socialisme est minoritaire, il faut évidemment **choisir entre lui et la démocratie** puisque la socialisation ne peut être commencée qu'à la suite d'une action de la minorité brisant la légalité démocratique.

2) **Apparente majorité socialiste.** Le respect de la légalité entraîne peu à peu les groupements ouvriers dans une totale impuissance. Tout naturellement, pour se placer dans les meilleures conditions électorales, les réformistes socialistes et communistes ont cessé de parler de la transformation totale du régime économique et exposé seulement un programme minimum susceptible de plaire au plus grand nombre, afin de recueillir un plus grand nombre de sièges au parlement.

Depuis les élections de 1924 les tracts électoraux des deux partis dits ouvriers ne diffusent plus que leur programme minimum.

Conséquence : les programmes électoraux ne comportant aucune allusion au programme de socialisations, les réformistes socialistes et communistes ne s'estiment plus en état de légiférer en socialistes lorsque, après de longues années d'attente, leurs partis obtiennent enfin une **majorité absolue aux élections**.

C'est ainsi que tout naturellement, comme si cela allait de soi, **Jacques Duclos** limite les ambitions de la majorité ouvrière à la première Constituante par « Du neuf et du raisonnable » et que **Léon Blum** écrit en février 1950, à propos de la majorité absolue des socialistes anglais : « Un parti socialiste qui possède la majorité dans un parlement ne peut pas se refuser à exercer le pouvoir, même s'il n'est en état de l'exercer que dans le cadre du régime capitaliste. »

Pourquoi des partis ouvriers, disposant de la majorité, ne sont-ils en état d'exercer le pouvoir que dans le cadre du régime capitaliste, pour faire du neuf mais du « raisonnable » ? Si une majorité absolue ne constitue pas un mandat de transformer le régime en son essence juridique, quel autre mandat attendent donc nos camarades réformistes socialistes et communistes ? Et de qui ?

Conclusion : tout parti qui estime que la transformation totale du régime économique peut s'opérer par le moyen démocratique est conduit à voiler, puis à oublier sa raison d'être. Le moyen démocratique devient pour lui le but.

Dans l'hypothèse d'une majorité ouvrière absolue, il faut encore choisir entre le socialisme et la démocratie car la victoire électorale ne pourrait porter des fruits que si une propagande non démocrate, non légaliste a préparé les esprits et placé aux postes de responsabilité des camarades décidés à l'utiliser.

3) **Véritable majorité socialiste**. Allier les mots « socialisme » et « démocratie », c'est subordonner la réalisation du socialisme à des succès électoraux successifs pendant une longue période de temps, c'est-à-dire à un tel concours de circonstances favorables que, pratiquement, c'est la reporter aux calendes grecques, c'est y renoncer.

On le voit bien par les quelques nationalisations réalisées en France et en Angleterre. En France des projets actuels tendent à réintroduire le capitalisme privé dans des sociétés nationalisées et on a laissé certaines mourir « de leur belle mort ».

L'exemple anglais est très probant. Des nationalisations votées par une majorité travailliste sont annulées quatre ans après quand de nouvelles élections ramènent une majorité bourgeoise au parlement. Aux élections suivantes les travaillistes disposent à nouveau d'une majorité et ils « renationalisent » ce qui avait été « dénationalisé », etc.

Quel socialiste sérieux peut soutenir sans rire que la transformation totale du régime économique pourrait se réaliser dans ces conditions ? S'imagine-t-on une majorité collectiviste adoptant des lois expropriant les possédants, transformant les entreprises en coopératives de production et coopératives de consommation, promulguant les organes nouveaux de coordination de la production collective, groupant ou supprimant des entreprises et des magasins parasitaires en vue d'une meilleure distribution, répartissant des bâtiments à d'autres usages selon un plan général des producteurs enfin admis à la responsabilité de la gestion.

Imagine-t-on, à l'expiration de son mandat de 4 ou 5 ans, de nouvelles élections la mettant en

minorité de quelques sièges ? **Un gouvernement bourgeois succédant au gouvernement collectiviste**, remplaçant les anciens propriétaires à la tête de leurs entreprises, retransportant les machines concentrées chez leurs anciens propriétaires, etc.

Puis 4 ou 5 ans après, aux élections suivantes, une **nouvelle majorité socialiste** recommençant l'expropriation générale qui a été annulée pendant cinq ans, etc. C'est tellement abracadabrante que l'on se demande si la réunion des mots socialisme et démocratie n'est pas un canular de journalistes.

Justement parce que le socialisme est un système économique totalement différent du système économique actuel, il est impossible d'admettre l'hypothèse d'un changement du système de production tous les quatre ou cinq ans après des élections politiques. Le régime économique d'un pays ne peut être remis en question à chaque consultation électorale car le pays ne pourrait pas continuer à assurer la satisfaction des besoins essentiels, ne pourrait pas vivre dans cette incertitude.

PROFITABLES REFLEXIONS

Dans ce troisième cas encore, il faut choisir entre le socialisme et la démocratie. Le socialisme ne peut pas être démocratique dans la première période de son existence, dans la période de son édification.

Plus que jamais il faut briser le fétichisme de la légalité qui a paralysé les réformistes socialistes et communistes au gouvernement. Il ne faut pas cacher aux travailleurs qu'ils auront, un jour ou l'autre, une génération ou l'autre, à sortir nécessairement de la légalité.

Plus que jamais il faut affirmer que la victoire électorale ne peut avoir de résultat que si, **légalement victorieuse**, la classe ouvrière s'organise immédiatement en classe dirigeante pendant tout le temps nécessaire à la mise en place des organes économiques du socialisme et organise sa propre **démocratie**.

A la différence du bolchevisme, la démocratie ouvrière n'est pas la dictature d'un homme, ni même d'un praesidium, c'est une démocratie réservée aux travailleurs, au sein de laquelle les droits politiques ne s'étendront à tous qu'au fur et à mesure de la disparition de la classe exploiteuse, au fur et à mesure de l'intégration des anciens exploités dans la fraternité des travailleurs.

Telle est la leçon qu'il convient de tirer des nationalisations, dénationalisations et renationalisations successives du jeu démocratique des conservateurs et des travaillistes en Angleterre. Elle doit inciter nos jeunes camarades à de profitables réflexions.

Raymond BARANTON.

Nous définirons le capitalisme un système de production dans lequel le plan et l'exécution sont l'extériorisation d'une volonté personnelle, dominante et transcendante au corps même des travailleurs. Là où se rencontre cette volonté directrice (que nous appelons personnelle, non qu'elle soit toujours le fait d'un individu, puisqu'elle peut être le fait d'une collectivité, mais pour marquer qu'elle se manifeste comme si elle était la volonté d'un individu), volonté qui se sépare du corps même des ouvriers, agents d'exécution de ses plans, et se réserve la plénitude du commandement : là il y a capitalisme.

Arturo LABRIOLA
(« Karl Marx », traduction française
d'E. Berth, 1910)

L'EMPIRE... ET NOUS

Il y a quelque trente ans et plus que je clame, pour ma part, que le temps des Etats nationaux est révolu, qu'il faut « sortir de la nation » parce que la nation est devenue un cadre trop étroit en raison des dimensions atteintes aujourd'hui par la technique et les moyens de transport.

Lorsque je disais cela au cours des années 30, on pouvait croire encore que c'était là fantaisie de visionnaire ; aujourd'hui une telle appréciation n'est plus possible. La vérité éclate aux yeux des moins avertis : l'ère des nations est finie, celle des empires commence.

Ce n'est donc pas lorsque mes prévisions se confirment que je vais les renier.

Nous avons atteint un moment qui se produit au cours de toutes les civilisations : celui où les nations, petites ou grandes, se fondent au sein d'empires gigantesques, et bien fou serait celui qui tenterait de s'y opposer. La futilité des tentatives faites dans ce sens par M. de Gaulle, en serait, s'il en était besoin, une preuve.

Plus encore, non seulement il est vain de vouloir s'opposer à cette évolution, mais il convient de tout faire pour l'accélérer.

Je m'explique.

Le premier stade que connaissent généralement les empires est celui durant lequel ceux-ci sont composés d'une puissance « protectrice » et d'Etats « protégés ». Autrement dit, les Etats constitués de l'empire sont tous, sauf un, des « protectorats ».

C'est dans cette phase que nous nous trouvons présentement. Les Etats de l'Europe occidentale sont pour l'heure des « protectorats » de l'Etat américain. Celui-ci, en droit, n'y commande point, mais, en fait, toutes les décisions importantes dans les deux domaines que toute puissance protectrice commence par se réserver, celui des Affaires Etrangères et celui de la Défense, n'y sont prises qu'avec l'accord de Washington ; non seulement elles ne peuvent être en contradiction avec les désirs de la Maison Blanche, mais elles doivent être obligatoirement prises lorsque le Président l'exige. C'est ainsi qu'il nous a été donné récemment d'assister à ce spectacle particulièrement abject d'un président du Conseil britannique, travailliste, et du président d'un Conseil italien ayant un vice-président et bon nombre de ministres socialistes, se déclarant publiquement d'accord, sur la demande expresse de Washington, avec la politique de guerre suivie par l'Amérique au Vietnam, alors qu'il est bien certain qu'au fond de leur cœur ces hommes la désapprouvaient (le parti socialiste italien crut d'ailleurs nécessaire de « libérer sa conscience » en publiant dès le lendemain un manifeste condamnant la guerre du Vietnam, mais... en maintenant néanmoins ses membres dans le ministère !)

Cette subordination en matière de politique étrangère et de défense tend bien entendu à déborder progressivement dans les autres domaines de la vie publique.

Eh bien ! c'est là, à mon avis, une situation qu'il faut faire cesser le plus tôt possible. Il faut cesser le plus tôt possible d'être un « protégé » pour devenir un « intégré ».

Que l'on appartienne à un empire, bien ! mais que l'on y appartienne avec des droits

égaux à ceux de tous les autres membres de l'empire !

Aujourd'hui, seuls les citoyens américains commandent, seuls ils décident de la politique à suivre ; les autres n'ont qu'à obéir. C'est là une situation intolérable à laquelle il faut mettre fin au plus vite, en donnant les mêmes droits à tous les ressortissants de l'empire, afin que le Parisien, le Londonien ou les Berlinoises aient leur mot à dire, tout autant que le New-Yorkais, sur tout ce qui intéresse la politique générale de l'Etat. Disons, si l'on me permet un rappel historique, qu'il faut aboutir le plus rapidement possible à ce que fut pour l'empire romain, *mutatis mutandis*, l'édit de Caracalla qui conféra à tous les habitants de l'empire, quelle que soit leur race ou leur habitat, le statut de citoyen romain.

Ce qui ne veut pas dire que les différentes régions de l'empire ne pourront pas conserver pour leurs affaires intérieures une large autonomie, mais cela signifie que dans toutes les matières d'intérêt commun, pour tout ce qui concerne l'ensemble de l'empire : politique étrangère, défense, relations économiques, etc., en un mot, pour tout ce qui dans les Etats-Unis d'aujourd'hui, est du ressort de l'Etat fédéral, tous les habitants de l'empire, qu'ils soient américains, européens, ou autres, doivent jouir des mêmes droits de décision.

Donc, acceptons l'empire, et faisons-en un empire « intégré », tel est le premier point sur lequel je tenais à dissiper toute équivoque en ce qui concerne ma position.

**

Il y en a un second.

On me demande parfois railleusement si je suis toujours du « parti américain ».

Bien sûr que j'en suis toujours ! Ce qui signifie que, des deux empires qui sont en train de se partager le monde blanc, le russe et l'américain, j'ai opté délibérément pour le second, et que mon option demeure. Tout comme au temps des nations, j'aurais opté, si j'avais eu à le faire, pour la République française, et non pour l'Allemagne de Hitler ou l'Italie de Mussolini.

Mais cela ne signifie pas que je doive cesser de combattre pour tout ce quoi j'ai combattu ma vie durant. Si je suis prêt à m'intégrer dans l'empire américain, ce n'est pas pour en être un sujet docile. Pas plus docile de l'empire que je ne fus un sujet docile de mon Etat national. La lutte que nous menâmes hier contre Paris doit se poursuivre aujourd'hui avec la même vigueur contre Washington. Lutte s'inspirant des mêmes principes et poursuivant les mêmes objectifs.

Nous ne nous sommes point battus pendant près de dix ans contre la guerre faite par l'Etat français au peuple indochinois pour ne pas lutter pareillement, aujourd'hui, avec une ardeur égale, contre celle faite actuellement contre ce même peuple par l'empire américain.

Nous n'avons pas protesté hier contre l'expédition lancée contre l'Egypte par les Etats français et britannique afin d'empêcher ce pays de nationaliser le canal de Suez, pour applaudir aujourd'hui aux entreprises de l'empire américain contre le Guatemala ou Cuba, coupables

de vouloir nationaliser ou d'avoir nationalisé des terres possédées par des Yankees.

Nous n'avons pas réclamé pendant des décennies et des décennies le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, pour leur dénier le droit de se donner le régime qui leur plaît, de faire eux-mêmes, comme ils l'entendent, leurs propres expériences, pour la seule raison que présentement c'est l'Amérique qui le leur a refusé.

Et quand la Chambre des représentants vient, comme le mois dernier, d'affirmer à une majorité écrasante le droit et le devoir des Etats-Unis d'intervenir par la force contre tout pays du continent américain où il y aurait menace d'établissement d'un régime dit « communiste », nous disons que ces élus du peuple américain sont de fieffés salauds, qui, non seulement foulent aux pieds avec une impudeur sans pareille, la Charte qu'avait proclamée leur Président au milieu de l'Atlantique en des temps difficiles, ainsi que le récent traité par lequel ils se sont engagés envers tous les autres Etats américains à ne procéder chez eux à aucune intervention armée, mais qui, en outre, révèlent ce qui constitue toute leur pensée et toute leur politique : sauver par tous les moyens, par le fer, par le feu et au besoin par la bombe atomique, le régime capitaliste et ses profits.

Et puis, surtout, nous entendons rester plus obstinément que jamais fidèles aux principes du syndicalisme révolutionnaire.

Ce n'est pas lorsque, jouant leur partie dans la Constitution de l'empire, les syndicats américains veulent modeler le mouvement syndical

des protectorats sur le leur, c'est-à-dire en faire un mouvement strictement conservateur, qui considère le régime capitaliste comme le meilleur des régimes possibles, dans lequel la classe ouvrière doit seulement chercher à se faire la meilleure place possible, ce n'est pas lorsque ces syndicats créent directement comme en Amérique du Sud et cherchent à faire créer ailleurs par le C.I.S.L. des Bobigny chargés de fabriquer des cadres pour l'enrégimentement des ouvriers dans des syndicats d'idéologie semblable à la leur, ce n'est pas lorsque ces syndicats proclament officiellement, à grand bruit, leur complète approbation des massacres auxquels se livrent actuellement au Vietnam les avions américains, et ce n'est pas, enfin, lorsqu'ils tentent, là où existe encore un syndicalisme révolutionnaire comme chez les Espagnols, de détruire celui-ci par la création de toutes pièces d'une nouvelle centrale syndicale, que nous devons assister sans réagir à une telle tentative de destruction du Syndicalisme.

Aujourd'hui et demain dans l'empire, comme hier dans la nation, la lutte pour la révolution sociale, c'est-à-dire pour la destruction de la société capitaliste et son remplacement par un régime sans patrons ni salariés, demeure le premier des devoirs.

Peut-être cette lutte est-elle condamnée à porter moins de fruits à l'âge des empires qu'à l'époque des nations, mais... cela est une autre histoire.

R. LOUZON.

A PROPOS DE L'A.S.O. ET DES INFLUENCES IMPÉRIALISTES

Dans la R.P. de mai 1965 et dans le Bulletin de la Commission Internationale de Liaison Ouvrière d'avril 1965, un article intitulé « L'Alliance Syndicale Ouvrière en Espagne » a été publié. Il serait sans doute bon que les militants qui en parlent, qui le défendent, le critiquent ou l'interprètent, commencent par le lire. Cette précaution permettrait peut-être d'épargner beaucoup de phrases, dites ou écrites, inutiles. L'ayant relu pour mon compte, je n'en retire ni n'en modifie un seul mot. Il s'agit d'un texte qui informe les lecteurs de la revue et les publications qui utilisent le matériel diffusé par la C.I.L.O., d'un phénomène récent et important qui se manifeste en Espagne, dans le camp ouvrier.

La petite étude sur l'A.S.O. avait pour but d'attirer l'attention des militants, qu'ils soient espagnols ou non, sur la naissance d'une forme d'organisation et l'esquisse d'une conception nouvelle dans le mouvement ouvrier d'Espagne. Jusque là, aucun organe ouvrier n'avait fourni les éléments de connaissance nécessaires pour la compréhension de ces courants et de ces pensées. Tout au plus pouvait-on, dans la presse dite d'information, glaner quelques échos, ou, dans la presse de l'exil ibérique, des appels ou des mises en garde.

Aujourd'hui la question est posée, et elle devait l'être publiquement et franchement, quoi qu'en pense l'ami Rüdiger.

Le texte avait un deuxième but, celui de réveiller les organisations de l'exil et de les mettre face aux réalités de l'intérieur, lesquelles se créent et évoluent sans que l'émigration y joue un rôle déterminant ou même qu'elle en soit consciente. Il fallait, sur un cas bien précis, rappeler aux militants émigrés de la C.N.T. ce qui, depuis de très nombreuses années, leur est répété : à savoir que les organisations exilées n'ont de valeur que dans la mesure où elles sont mobilisées en fonction et en faveur des luttes sociales de l'Espagne elle-même. Sur ce thème, les lecteurs de la R.P. feront bien de reprendre le numéro de mai 1961,

lequel contient un assez long article (« Après la table ronde de l'émigration espagnole ») qui analyse la progressive rupture entre les organisations émigrées et les situations sociales de l'intérieur.

Il faut bien reconnaître que les deux récents congrès de l'exil, celui de l'U.G.T. et celui de la C.N.T. n'ont pas pris les nouvelles « dimensions » de l'Espagne. Les copains qui lisent les organes officiels de ces deux centrales en exil, mais qui ne connaissent pas la vie intime des « locales » et des divers comités en fonction, bref qui se contentent d'entretenir leurs souvenirs, peuvent être rassurés par le nombre de délégués et par la durée des débats. Pour ma part, parce que je me sens solidaire de ces militants et parce qu'en définitive je suis lié à eux depuis quelque trentecinq années, je ne puis me contenter de ce coup d'œil occasionnel et leur dois ce que je crois être la vérité ; une vérité qui d'ailleurs est pleinement reconnue en privé, par tous, même quand les conséquences qui en découlent ne sont pas franchement admises.

Peut-être des camarades pensent-ils que c'est aider à maintenir la tradition libertaire dans les luttes sociales espagnoles que d'applaudir toutes les prises de position des congrès et plénums de la C.N.T., de confiance, sans chercher à connaître à quoi elles correspondent, parfois sans même entendre l'espagnol. Ce n'est pas mon avis. C'est dans les luttes quotidiennes, sur les problèmes actuels, dans des perspectives propres à l'Espagne, et en Espagne, que l'anarcho-syndicalisme se reforme ou meurt, et pas dans les « tertulias » du dimanche matin.

**

Une remarque : dans la correspondance publiée à propos de l'A.S.O. on ne trouve que très peu d'informations portant sur l'Espagne, sur le type de nouvelle industrie, sur le caractère des récentes générations ouvrières, sur la vie sociale de tous les jours, sur les problèmes de salaires, sur les grèves, sur les revendications. Cela me semble

significatif. La réalité espagnole ne compte guère ; ce sont les grandes manœuvres internationales, où les experts abondent, qui accaparent l'intérêt.

En attendant que la discussion apporte des faits, des renseignements, des chiffres et nous aide à mieux comprendre les réalités d'Espagne, ce qui nous semble essentiel pour que la définition d'une politique ouvrière devienne possible, voyons un peu ce que dit Louzon.

Pour lui, le problème est d'une belle simplicité : la *Central Intelligence Agency*, organisme de renseignements du gouvernement nord-américain, qui joue souvent sa propre politique, a décidé de discréditer la force traditionnelle révolutionnaire qu'est la C.N.T., et pour ce, a inventé l'A.S.O.

Je m'excuse du terme, mais c'est complètement idiot. Tout d'abord parce que si la C.I.A. ou l'impérialisme nord-américain voulait la disparition de l'anarcho-syndicalisme espagnol, il leur suffirait d'encourager l'émigration à continuer ce qu'elle fait, c'est-à-dire rien, sinon gaspiller son argent, son temps et ses hommes à de vaines disputes « organiques ».

L'Espagne nouvelle se fait en dehors du socialisme et en dehors de l'anarchisme de Toulouse. De cela, bien des militants espagnols sont conscients, et ils le sont de plus en plus. C'est dans la recherche d'une méthode et de moyens pour replacer les libertaires au cœur de la mêlée sociale espagnole que nous nous sommes lancés, à quelques centaines, en Espagne et de par le monde. L'A.S.O. est une de ces possibilités, dont nous ne savons pas encore si elle est la bonne — et j'ai fait ici-même des réserves — mais qui a le mérite d'exister, et d'exister en Espagne. Et voilà que ces efforts, ces mille travaux de patience et d'initiative, ces militants qui tombent, qui paient, qui sont traqués — je parle des copains d'Espagne — pour que vive l'anarcho-syndicalisme, non sur le papier mais dans les usines et dans les grèves, sont désignés comme des agents directs ou inconscients de la C.I.A. !

Et comme les arguments précis manquent, Louzon a recours à l'amalgame : l'impérialisme nord-américain, le C.I.A., l'A.F.L.-C.I.O., l'A.S.O. Malheureusement pour lui, le maillon principal, c'est-à-dire la Fédération Internationale des Ouvriers sur métaux — la F.I.O.M. — qui est la seule, à ma connaissance, à avoir aidé l'Alliance Ouvrière d'Espagne, n'est pas mêlée aux combinaisons impérialistes. Si elle comporte dans ses rangs des organisations nord-américaines, ce sont celles qu'influencent les frères Reuther, adversaires connus de la politique de George Meany, Jay Lovestone et autres syndicalistes liés au State Department.

Maintenant, je suis prêt à admettre que la F.I.O.M. est aussi un instrument de la C.I.A., mais j'aimerais qu'on m'explique comment, et pourquoi, et j'aimerais aussi que les militants de la F.I.O.M. donnent leur avis.

Qu'il y ait tentative permanente d'utilisation des mouvements syndicaux par tous les services impérialistes, et notamment par les services de Washington, cela est évident. (Signalons, pour ceux que ces mécanismes intéressent, que le 5 juillet dernier un article très fouillé est paru sur ce sujet dans la revue *The Nation*, sous la signature de Sidney Lens). Mais cela ne suffit pas pour expliquer tout et n'importe quoi.

Comme dit Péra, nous n'allons pas donner là-dedans !

Mais, pensent divers correspondants, cette discussion est bancal, car Mercier travaille au « Congrès pour la Liberté de la Culture », organisation subventionnée par des fondations nord-américaines, qui relève donc, inévitablement, du State Department, et Mercier, en toute logique, quand il parle de l'A.S.O., exprime, non moins inévitablement l'opinion de la C.I.A. Il n'est donc plus besoin de trouver des arguments pour lui répondre, ni de faire un effort pour comprendre ce qui se passe en Espagne, à Cuba ou au Chili. La cause est entendue, et la C.I.A. conduit le bal, même à la R.P.

Que voulez-vous que je réponde à cela ? J'ai promis à Charbit de ne pas me fâcher et je

vais essayer de faire en sorte que cette polémique soit au moins utile à quelque chose. Oui, depuis près de quinze ans, j'occupe des fonctions — très diverses — au Congrès pour la Liberté de la Culture, et depuis quelques années plus spécialement de la direction de son département latino-américain. Ce « Congrès » groupe des intellectuels de toutes opinions et origines, c'est-à-dire que je me sens proche de quelques-uns d'entre eux, et que je suis en complet désaccord avec nombre d'autres. Mais la règle de cette organisation est précisément de maintenir le droit de chacun à l'esprit critique, à l'expression de sa pensée, à sa méthode de recherche. Ce qui ne me semble pas mauvais, et même digne d'être défendu. Ceux qui ont participé ou suivi les débats publics organisés à Paris peuvent témoigner de l'extrême liberté qui marquait les interventions sur des thèmes aussi « chauds » que la guerre d'Algérie par exemple ; c'était sans doute un des rares endroits où l'on pouvait s'exprimer sans crainte d'être censuré. Disons aussi qu'Alfred Rosmer n'a pas cru déshonorant de collaborer aux revues du Congrès, ni Pierre Monatte.

Pour l'Amérique latine, tout ce que j'y ai organisé peut être examiné, vérifié, contrôlé. Je doute fort que le plus pointilleux des « R.Pistes » y trouve trace de pro-impérialisme yankee. Tout ce qui a été, et qui est édité, depuis que je suis responsable du département latino-américain peut être lu et relu. Je n'ai donc ni excuse ni justification à présenter à qui que ce soit. De même, je prétends qu'il n'est pas un de mes textes, publiés dans l'une ou l'autre revue du Congrès, ou ailleurs, que je ne pourrais signer dans un organe ouvrier.

Il est évident que le Congrès pour la Liberté de la Culture est plus favorable à la forme de relative démocratie du monde occidental, plutôt qu'aux systèmes totalitaires ou dictatoriaux. De là à affirmer que le Congrès est un simple instrument de Washington, il y a de la marge. En voici un exemple et qui a trait à un événement récent : le débarquement des « marines » à Santo Domingo. Aussitôt, la plupart des intellectuels du Congrès intéressés par les problèmes d'Amérique latine ont protesté. Et, en plus des déclarations de presse, des articles et analyses, une brochure a immédiatement été rédigée, éditée et diffusée sur toute l'étendue du continent latino-américain et à Santo Domingo même. Dans cette brochure, le soutien de Washington à la junte de Wessin y Wessin est ainsi qualifié : « C'est comme si, après le suicide de Hitler en 1945, les alliés avaient décidé d'appuyer le maréchal de l'Air Hermann Goering comme l'homme idéal pour sauver l'Allemagne du communisme ».

Les défauts et les insuffisances du Congrès peuvent être critiqués et dénoncés. Ce qu'il faut éviter c'est de tomber dans la haine que lui portent ceux qui, pendant des dizaines d'années, ont été les acteurs, les complices ou les admirateurs des crimes du stalinisme et qui ne lui pardonnent pas d'avoir étalé ces crimes.

Mais Louzon a toujours un schéma prêt, et qui change avec le temps. Contre l'Allemagne impériale en 1914, contre la menace russe en 1950, contre l'impérialisme nord-américain en 1965. Avec ce que cela suppose de vertus successives, puis de tares alternantes, de l'armée française, du C.I.A., du N.K.V.D. J'avoue ne pas avoir cette sécurité mentale, ni cette foi religieuse dans l'interprétation de l'histoire.

Pour ma part, je n'ai jamais pensé, ni cru, ni écrit que nous étions du « camp américain ». Et c'est en 1936 qu'en Espagne j'ai marqué mon désaccord sur la participation des anarchistes au gouvernement, ce qui était un événement bien plus décisif pour l'avenir du mouvement libertaire que les divergences tactiques actuelles sur la façon de participer aux luttes ouvrières.

A chacun sa constance et sa continuité.

Voilà. Je crois avoir été aussi modéré que possible. Il ne me restera qu'une pointe supplémentaire d'amertume et un goût nouveau de tristesse, car je croyais, à la R.P., n'avoir que des amis.

Louis MERCIER.

Comment intégrer la contradiction

Le premier article de Louzon sur l'Alliance Syndicale Ouvrière en Espagne m'avait totalement désorienté. Le plus récent a éclairé beaucoup de points obscurs, en différenciant d'abord nettement l'A.S.E. et l'A.S.O. Tous les camarades quelque peu familiers du mouvement syndicaliste espagnol me comprendront, s'ils ont fait comme moi la confusion à un moment donné de leur information. Partant de là tout ce qui me semblait, dans les positions de Louzon, inconséquences surprenantes, ou suggestions de remèdes parfois pires que le mal signalé, redevient pour moi lumineux... mais pas décisif. Même si on ne suit pas notre camarade dans tous les méandres de sa dialectique on ne peut lui reprocher d'être obscur tant sur l'évolution de l'impérialisme américain que sur ses propres prises de position à ce propos. Le problème, non résolu, est donc maintenant bien posé et très contradictoirement posé. Ses deux expressions extrêmes pourraient en être, respectivement ; celle de notre ami ami Louzon et celle de notre ami Hagnauer. Mais elles sont surtout opposées. Elles le sont comme les expressions de deux aspects essentiellement contradictoires eux-mêmes dans la réalité du problème.

Quand on ne peut résoudre une contradiction de la réalité on ne doit pas se contenter de s'attacher à un seul de ses aspects, mais on intègre la contradiction de façon dynamique en l'utilisant comme un moteur nouveau. C'est ainsi que se comportent les mouvements, aussi capables que nous le sommes peu, d'intervention effective dans la complexité des rapports sociaux et internationaux actuels.

L'impérialisme américain pour ne pas perdre la course antifranquiste, et pour la réussir aussi bien que la collaboration pro-franquiste, aurait créé son propre organisme d'intervention concurrentiel.

Il serait bien étonnant qu'il ne l'ait pas fait. Même s'il arrive le dernier dans la compétition, ce n'est pas mauvais déjà qu'il soit amené à la situer maintenant sur le terrain antifranquiste. Cela ne fera qu'un concurrent de plus. De deux choses l'une : ou il n'est doté que d'efficacité anti-ouvrière, et cela doit se voir, ou il est doté aussi, ne serait-ce que par ses moyens matériels, d'une certaine efficacité antifranquiste. Le phénomène de cette ambivalence ne sera pas un phénomène nouveau. Et on se demande alors pourquoi il serait bien de lui laisser forcément gagner la course antifranquiste tout seul. Toute l'histoire ouvrière et en particulier depuis 1917, est tissée d'alliances, de ruptures, alternatives, déterminées dans la « discorde et la nécessité » par l'existence de phénomènes ambivalents de même nature et qui nécessitent des clarifications doctrinales nettes et renouvelées bien sûr, mais aussi des stratégies en mouvement. La nocivité ou l'efficacité contradictoires de cet organisme, s'il vit après le non-recevoir des organisations espagnoles traditionnelles, se prouveront par son fonctionnement. C'est cependant déjà une question très importante et grave de savoir si l'A.S.O. n'a pas mené à certains moments de l'année écoulée des grèves antifranquistes ou tout au moins revendicatives effectives et conséquentes. Quel qu'il soit, cette question sur cet organisme, nullement évoquée, est pourtant loin d'être sans intérêt... (oui ou non ?)

Si on enquête un peu, à la base, parmi les copains espagnols, des questions de ce genre prennent une très, très grosse importance. Les tiraillements entre majoritaires approuvés pour leurs motions, et minoritaires grognons, ne se situent pas seulement entre militants révolutionnaires conséquents et agents honteux parachutés par l'impérialisme américain. Il semblerait même que la seconde variété fut assez inexistante. Les séparations se situent aussi entre vieux et jeunes, anciens et modernistes, exilés et militants de l'intérieur, traditionnalistes et activistes, puristes et

interventionnistes, partisans de la politique des mains blanches et partisans de la politique des mains sales.

Il serait difficile de tracer une frontière verticale rectiligne passant toujours entre les deux clans que l'on pourrait logiquement prévoir, de part et d'autre. Les militants que l'on ne s'étonne pas de trouver dans l'un, ne sont pas toujours ceux que l'on s'imaginerait trouver ensuite dans un autre raisonnablement prévu. Rares ne sont pas ceux que, dans chaque cas, on retrouve toujours dans les deux camps.

Bref, les « conciles » déchirés des mouvements espagnols ont plutôt l'air de se quereller sur la meilleure manière d'atteindre deux objectifs peu conciliables. Il s'agit de tenir en respect des préentions d'hégémonie ou d'annexion tout en surveillant les développements des activités pratiques qui en sont les manifestations, dans une attitude qui ne peut être toujours la simple expectative. Donc, rien à dire aux motions rappelées par Louzon, mais il s'agit aussi de ne pas se contenter de cette pureté immobile, idéale seulement pour l'immaculée conception. Il s'agit donc dans les cas valables de discussions sur le déclenchement d'actions parallèles à celles de l'A.S.O., voire dans certains cas, de pratiquer peut-être des unités d'action à objectifs précis, si ces actions en valent la peine, voire, enfin, de politique de présence dans certains autres cas encore. Cela ne paraît pas nouveau. Cela paraît bien autant d'équivalents des recours à l'arsenal pratique des méthodes de rechange alternativement ou simultanément utilisées dans de tels cas. Pour les utiliser éventuellement au mieux et sans risquer d'y perdre leur âme, les organisations espagnoles semblent avoir pris la meilleure position initiale, mais nombre de militants irréprochables paraissent craindre qu'elles ne s'en tiennent là et rappellent d'autres cas où le refus systématique de l'unité d'action peut aboutir à l'incapacité d'action. Ce serait bien la meilleure victoire de l'impérialisme dénoncé et la digne succession d'un néo-franquisme à Franco.

Le problème espagnol actuel n'est pas une nouveauté surprenante. La guerre de 1914 — la Révolution russe — la Résistance en France et en Europe ont proposé des dilemmes changeants et des imbroglios comparables. Ce qui est étonnant c'est la série de chassés-croisés auxquels ils donnent lieu parmi les militants en présence dont les critères paraissent varier suivant les cas et les dates. Ou, du moins, ce serait étonnant si nous ne savions que nous avons tous un peu tendance à varier et à choisir plutôt les critères a posteriori pour justifier après coup, les attitudes que nous avons prises ou que des nécessités, plus fortes que nous, nous ont fait prendre. Cette habitude très répandue n'est pas si mauvaise d'ailleurs, puisqu'elle est au moins une manière de repenser son action quand on le peut, et qu'elle favorise les réexamens et les confrontations. Il ne faudrait pas la confondre avec une recherche de l'infailibilité apparente conduisant à un refus systématique de la contradiction sans laquelle il n'y a aucune chance de se trouver en contact avec la réalité qui, elle, en est tissée.

Jean DUPERRAY.

P.S. — Que pense Louzon de ce souvenir ? J'ai connu, en 1937, des militants du P.O.U.M., accueillis avec suspicion, — l'un d'eux est fort, victime de la police franquiste, au cours de ses activités de liaison — Emilio Vidal. A leur arrivée en France ils disaient : « Il aurait fallu pouvoir, avant les derniers craquements au front, faire de l'Espagne une colonie anglaise, de toute l'Espagne, un Gibraltar, plutôt que la laisser à Franco. Bien sûr c'est une image sans rapport avec la réalité que nous avons eue à notre disposition, mais elle éclaire pour vous notre mentalité révolutionnaire. »

A propos de "La C.I.A. conduit le bal"

Le secrétaire du Comité National de Coordination de l'Alliance Syndicale Ouvrière — ASO — étant de passage en France, la Délégation extérieure lui a soumis un volumineux dossier contenant les coupures de presse publiées en dehors d'Espagne, et ayant trait à la formation, aux activités et aux buts de l'ASO, ainsi que les divers jugements portés par les uns et les autres sur ce problème.

Ce copieux dossier illustre en soi le fait que l'ASO a provoqué un intérêt extraordinaire, car un événement — et nul ne doute que la constitution de l'ASO en Espagne en est un — n'est capable de susciter semblables polémiques et d'atteindre une telle résonance que s'il correspond à de profonds sentiments, réveille des espoirs, et provoque une prise de conscience, tous phénomènes qui ne se manifestaient plus depuis des années.

Ce n'est un secret pour personne que l'exil languissait et que l'activité intérieure en était arrivée au point d'inertie. Pour l'heure, l'ASO a eu cette double vertu : il a fourni à l'exil un motif de discussion qui l'arrache à sa torpeur mortelle, et il a donné à la classe ouvrière espagnole une mystique qui lui faisait défaut et un espoir qui lui manquait, et sans lesquels le plus profond scepticisme la poussait à s'en remettre au totalitarisme de signe opposé à celui qui le domine aujourd'hui.

Nous demandons à ce que l'on nous désigne tout autre secteur de l'opposition qui puisse présenter plus de 60 militants, condamnés, en prison préventive ou dans l'attente du jugement, en moins de deux ans, dans la catégorie des victimes du franquisme. Cela indique une activité, une action et une conduite qui n'auraient pas été possibles sans cette foi réveillée et sans cette espérance ouverte dans les cœurs.

Nous demandons aussi à ce qu'il nous soit montré si dans les précédentes répressions, les familles des victimes ont été aidées comme elle le sont aujourd'hui. Nous ne méconnaissons pas les difficultés naturelles qui se présentent nécessairement quand les ressources ne sont ni régulières ni fixes, mais il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un problème important pour maintenir le moral de ceux qui combattent. Et ce n'est actuellement possible que parce que dans l'ASO il n'existe ni permanents, ni bureaucrates. A tel point que même le secrétaire national a toujours vécu de son travail. Et aussi, parce que les travailleurs eux-mêmes organisent des collectes pour faire face aux impératifs de la solidarité, sans laquelle aucune lutte n'est possible.

Il apparaît, à l'examen de l'ensemble des sources de presse auxquelles nous nous référons, que nombreux sont ceux qui voient juste, que d'autres se trompent en ce qui concerne les perspectives, et que certains enfin font erreur dans leur façon de juger, sans doute parce qu'ils ne possèdent pas le nécessaire contact avec la réalité. Il ne manque même pas les calomnieurs, mais nous partons du principe qu'il faut ignorer les offenses et les injures. L'important est de marcher, d'avancer dans une œuvre que nous pensons juste, possible et nécessaire, pour rendre au travailleur espagnol la conscience de sa propre valeur et lui offrir des bases solides pour sa libération définitive. Les principes de la Première Internationale demeurent vrais : « Pas de devoirs sans droits, ni de droits sans devoirs » et « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ».

Partant de là, nous n'avons jamais voulu descendre au triste jeu de l'insulte ni de l'offense répondant à l'offense, et en cela nous nous considérons moralement supérieurs à nos calomnieurs. De même, nous ne riposterons pas aux injures dictées par la passion, injustifiées et incontrôlées. Nous ne l'avons fait que lorsque nos propres bases l'exigeaient. Mais le camarade Louzon dépasse les limites de la patience humaine et met en cause l'honneur et l'intégrité morale de ceux qui en Espagne livrent un combat inégal et héroïque contre un fascisme que toute l'Europe tolère.

Les nombreux Louzon qui existent de par le monde ne nous ont pas encore fourni la formule magique qui permettrait aux travailleurs espagnols d'éviter de « tomber dans les pattes de cette fatidique CIA », laquelle, si l'on en croit Louzon, trouve à l'intérieur d'Espagne de nombreux mercenaires pour assassiner traîtreusement la CNT et faire le jeu sale des réactionnaires américains.

Louzon a insulté ceux qui sacrifient leurs familles ; il a offensé ceux qui purgent leur peine ou qui attendent de passer devant le Tribunal Spécial de l'Ordre Public ; il a voulu mettre en doute la valeur morale de ceux qui continuent dans la voie du sacrifice ; il n'a pas mesuré la portée de ses insinuations insultantes, il ne s'est pas détenu à lancer les calomnies les plus odieuses.

Semblable attitude demande réparation. Elle nous oblige à faire front à des propos qui blesseront cruellement des hommes qui ont droit au respect. Nous ne pouvons demeurer silencieux, parce qu'il nous faut défendre l'honneur de ceux qui, à l'intérieur, luttent sans faiblir. Nous rompons le silence parce que le maintenir pourrait s'interpréter comme une acceptation. On nous dira que « ne calomnie pas qui veut », mais nous savons aussi « qu'il en restera toujours quelque chose ».

Nous craignons que Louzon n'ait parlé qu'en écho, et que ses sources d'information se localisent dans quelque chansonnette. Nous ne pouvons croire qu'il ait oublié ce qui est essentiel en Espagne, le profond orgueil de ses classes pauvres, leurs luttes, leur actuel isolement, leur magnifique histoire sociale, l'évolution qu'elle a connue en un quart de siècle d'oppression, et aussi l'abîme de jugements et de critères qui s'est ouvert entre l'intérieur et l'exil (d'un certain exil, entendons-nous bien) ; et nous craignons qu'il n'ait lu ni le pacte constitutif de l'ASO, ni analysé la longue marche qui conduit le prolétariat à retrouver la cohésion des premières années de la Fédération Régionale Espagnole de la Première Internationale, cohésion qui, aujourd'hui exigée par les circonstances, est souhaitée plus que jamais.

Nous n'avancerions pas en nous livrant à la polémique. Elle ne serait pas reluisante si l'on suivait les méthodes de Louzon. Mais il nous faut créer un précédent qui brisera les plumes insidieuses. Nous pourrions fort bien présenter une requête devant la justice, mais il n'entre pas dans nos principes de recourir à la justice bourgeoise pour défendre notre honneur. Nous demandons donc un procès simple, direct et compatible avec notre règle de conduite.

Nous demandons qu'en conséquence de la publicité donnée aux propos de Louzon, ce dernier apporte les preuves nécessaires devant une commission composée par la rédaction de la R.P. et par ceux des militants syndicaux français intéressés au problème, et en présence de la Délégation Extérieure de l'ASO et du secrétaire national de coordination de cette Alliance. Les résolutions de cette commission devront être publiées, suivies des signatures des membres.

Nous demandons également que la présente soit intégralement publiée dans le plus prochain numéro de la R.P., publication qui correspond à notre droit le plus strict.

Avec l'espoir que cette commission sera constituée et avec le vif désir de voir le camarade Louzon y comparaître, nous vous saluons fraternellement.

Paris, septembre 1965.

Pour la Délégation Extérieure
de l'Alliance Syndicale Ouvrière :
PALLACH, PIQUER

Pour le Comité National
de Coordination de l'Alliance
Syndicale Ouvrière (ASO) :

C. DAMIANO

LUTTE DES CLASSES ET SYNDICALISME

Depuis la déposition de Ben Bella par la fraction bureaucratique hétérogène que conduit Boumediène, les luttes ouvrières en Algérie — qui s'expriment avant tout dans l'action syndicale — n'ont fondamentalement pas changé de nature. Les congrès syndicaux qui se sont tenus depuis le 19 juin ne sont pas qualitativement différents des congrès antérieurs, du moins de ceux qui ont suivi le « congrès-pilote » des cheminots algériens (juin 1964). Pendant un an, jusqu'en juin 1965, la lutte des classes a connu ses développements les plus conscients lors des congrès syndicaux, au niveau des A.G. d'usines et de fermes, des U.L. des U.R. mais surtout à celui des fédérations corporatives ainsi que de la Centrale elle-même (fin mars 1965). En l'absence d'un parti d'avant-garde du prolétariat des villes et des campagnes (ce dernier étant numériquement le plus important), c'est le mouvement syndical qui joue, dans l'Algérie révolutionnaire d'aujourd'hui, l'Algérie des ouvriers et des paysans pauvres, le rôle de canalisateur de la pression des masses.

QUI EST LE VÉRITABLE COMITÉ CENTRAL ?

Sur les plans idéologiques et programmatiques, il faut comparer la résolution du comité central du F.L.N. de février 1965 et le résultat du travail des commissions du 2^e congrès de la centrale U.G.T.A. un mois plus tard, pour constater que le vide politique presque total du « Parti » devait amener les syndicats à proposer au pays la « Charte syndicale », document bien plus riche, à bien des égards, que la « Charte d'Alger » d'avril 1964. D'un côté, le 2^e C.C. du F.L.N. de février 1965 apparaît comme un équilibre précaire de tendances politiques hétérogènes exprimant la lutte acharnée que se livraient — et que se livrent encore — en bas, les classes antagonistes entre elles, et au sommet : les diverses couches bureaucratiques des appareils de l'Etat et du parti ; d'un autre côté, la Charte syndicale de mars dernier exprime dans une mesure assez grande, la poussée ininterrompue du prolétariat et des masses paysannes pauvres qui veulent absolument préserver leurs conquêtes économiques déjà considérables (l'autogestion fondamentalement), afin de mener jusqu'au bout la Révolution socialiste par l'instauration d'une économie et (surtout) d'un Etat réellement socialiste.

Ainsi, malgré la bureaucratie du F.L.N., du parti et de l'Etat, malgré le vide politique et organisationnel de ces appareils, les syndicats purent imposer leur charte au pays. La question peut donc être posée après le 2^e congrès de la Centrale : qui est le véritable Comité central en Algérie ?

Sur le plan de l'organisation, le mouvement relancé après le congrès du F.L.N. (avril 1964), malgré une direction syndicale nationale non représentative, devait se poursuivre après le 2^e congrès de l'U.G.T.A. Malgré le changement total de la Direction à la Centrale, le processus d'organisation ne devait pas être accéléré pour autant et ce n'est que les 8 et 9 juin que la Commission Exécutive nationale prit des résolutions importantes concernant l'organisation. Le premier congrès, celui de l'U.L. d'Alger-centre (30.000 syndiqués sur 100.000 prolétaires algériens) était ainsi convoqué pour les 19 et 20 juin 1965.

Si le premier congrès n'était convoqué que trois mois après celui de la centrale, cette période assez creuse en somme, a connu cependant les premiers développements de la crise entre les syndicats ouvriers et les syndicats « caporalisés » fédérés sous le contrôle bureaucratique de l'O.N.R.A. (Office National de la Réforme Agricole), à la tête duquel est placé Ali Mahsas, ministre de l'Agriculture et membre du Bureau politique, syndicats de fonctionnaires contrôlant la F.N.T.T. (fédération nationale des travailleurs de la terre). La résolution des 8 et 9 juin condamne le « travail fractionnel »

de la F.N.T.T. mais n'envisage aucun moyen concret pour que les producteurs, prolétaires agricoles, puissent, avec l'aide des ouvriers des villes, venir à bout de la bureaucratie d'Etat, qui cherche à liquider l'autogestion après les syndicats, par le truchement de l'appareil de l'O.N.R.A. Ainsi, plutôt que d'entreprendre un travail d'organisation et de formation syndicale et politique en profondeur auprès du prolétariat des campagnes, la Direction syndicale se contente de « condamner » le travail fractionnel.

APRÈS LE 19 JUIN : FAIBLESSE DES DIRECTIONS SYNDICALES

Le coup d'Etat de la nuit du 18 au 19 juin devait paralyser momentanément les syndicats et le congrès constitutif de l'U.L. d'Alger-centre ne se réunit que le 25 juillet. Que s'est-il donc passé dans la classe ouvrière et dans ses organisations syndicales pendant le mois qui a suivi la chute de Ben Bella ?

Pendant la première semaine de manifestations de rue dans les grandes villes, les grandes formations syndicales constituées devaient rester muettes et inactives. Seuls quelques syndicats locaux, telle de l'U.L. de Hussein-Dey (8.000 ouvriers syndiqués ayant organisé 3 congrès depuis 1962 alors que toutes les autres U.L. de l'Algérois étaient encore « provisoires »), tinrent des réunions élargies de cadres et votèrent des résolutions non publiées dans la presse.

Parmi les multiples tracts qui circulèrent dans la capitale lors de cette semaine, ceux des militants de l'autogestion et de militants syndicalistes de la base méritent l'attention. Il est possible que ces quelques réactions — les plus « politisées » qui nous soient parvenues — aient influencé les masses ouvrières, ainsi que la C.E. nationale qui se réunit à Alger à la fin de cette première semaine d'agitation fébrile, le dimanche 27 juin. La résolution de cette C.E. est un savant compromis entre les responsables syndicaux, les uns opposés et condamnant le coup d'Etat, les autres espérant consolider leur position de bureaucrates (dans l'appareil syndical, ou mieux étatique), en soutenant le « retour au 1^{er} novembre ». La condamnation des « éléments arrivistes et opportunistes » qui sont de « retour sur la scène politique » (éléments non cités cependant), et surtout les perspectives organisationnelles contenues dans la Résolution contrastaient avec l'appel au calme décrété par la même C.E., appel qui aboutit au communiqué d'allégeance publié début juillet 1965 dans la presse.

Pendant cette période d'hésitations et de paralysie, c'est la base qui allait réagir en déclenchant quelques mouvements de grève dans les usines de l'Algérois. Pendant 13 jours, du 12 au 24 juillet, les 175 ouvriers des Laboratoires du Chalet à Hussein-Dey tinrent bon et aboutirent, un mois après le « coup d'Etat » à l'instauration du contrôle ouvrier sur la production et la commercialisation (jusqu'alors très déficiente) de cette entreprise. On ne sait pas si la commission désignée par le syndicat a pu mener à bien ses tâches de contrôle, dans le contexte général qui a vu par la suite un regain d'énergie, sinon de confiance de la part du patronat. Il n'empêche que malgré les entraves bureaucratiques dressées contre les travailleurs par l'administration, parfois même par certaines directions syndicales, des luttes, comme celles des laboratoires du Chalet ont pu aboutir très loin. Il est vrai que les travailleurs ont repris à leur compte, lors de cette période où leur force était due en partie à la désagrégation de la bureaucratie du Parti (FLN), l'idée lancée par la base, il y a six mois, sur le « contrôle ouvrier » (1) ; et dont la bureaucratie conservatrice du parti et de la cen-

(1) La R.P. de mars 1965 a publié de larges extraits de ce document sur le contrôle ouvrier qui fut interdit par la bureaucratie.

trale de l'époque avait interdit la discussion. (Notons entre parenthèses que la « Charte syndicale » adoptée à l'issue du 2^e congrès de l'UGTA contient tous les éléments permettant d'instaurer un « contrôle ouvrier » de la production et de la commercialisation dans les entreprises capitalistes et d'Etat. Cela prouve que malgré les tentatives terroristes de la bureaucratie conservatrice de l'Etat, du parti et des syndicats, de très grandes couches de cadres moyens et de militants ouvriers de base ont admirablement compris le contenu du document intitulé « Projet de programme sur le contrôle ouvrier » et l'on immédiatement fait leur, car il répondait, à l'époque, aux intérêts historiques du prolétariat algérien des villes et des campagnes.

LE MOT D'ORDRE DE « CONTROLE OUVRIER » REAPPARAÎT AVEC FORCE

Dans la dynamique des luttes ouvrières qui reprenaient dès le début de l'été, et malgré le nouveau « régime » qui ne pouvait enrayer un mouvement incontrôlable, le pouvoir fut également contraint de tolérer la convocation d'un certain nombre de congrès syndicaux, dont le premier, nous l'avons vu, était celui d'Alger-centre.

Ce congrès fut assez positif dans la mesure où il enrégimenta la chute totale de la quasi-totalité d'une direction provisoire tenace, médiocre et bureaucratique sous la pression de la base décidée à prendre ses affaires en mains. L'expérience dira si la nouvelle direction de cette importante U.L., élue dans des conditions assez peu démocratiques (comme c'est souvent le cas dans les syndicats algériens où les « élections » sont trop souvent de simples formalités couvrant les combinaisons de clans), saura répondre aux objectifs de la base. Ce congrès donna aussi l'occasion au secrétaire général de la Centrale, Mouloud Oumeziane de relancer la polémique contre la FNNT. La pression du prolétariat dans le contexte d'une vague de licenciements et de durcissement patronal fit entendre la voix de la base à ce congrès. C'est pourquoi la résolution finale fut censurée par la presse algérienne.

Les pré-congrès et le congrès constitutif de la fédération de l'alimentation et du commerce devaient aller encore plus loin dans la présentation du programme de la révolution socialiste. A ces tribunes, le mot d'ordre du « contrôle ouvrier » ainsi que celui de « direction ouvrière de l'économie nationale » devaient être avancés et développés. Cependant, ces mots d'ordre révolutionnaires devaient s'accompagner aussi d'un soutien tactique au nouveau pouvoir issu du coup d'Etat, frisant l'opportunisme de la part des directions syndicales qui adoptaient publiquement, en le défendant, le programme du contrôle ouvrier de la production dans l'attitude de la centrale ainsi que dans celle de la direction de la fédération de l'alimentation qui n'hésitèrent pas à proclamer des points très importants du programme de la révolution prolétarienne (dans les termes non plus du philistinisme petit-bourgeois habituel, mais parfois du langage marxiste révolutionnaire), toutefois ces directions ne semblèrent pouvoir le faire sans applaudir trop bruyamment le nouveau pouvoir représenté à ces congrès par des membres du lamentable « Secrétariat Exécutif du Parti » et même par des fonctionnaires : bureaucrates invétérés.

En réalité, dès le lendemain du coup d'Etat, une fraction des dirigeants syndicalistes était prête à passer une alliance tactique avec le nouveau pouvoir, dans la mesure où ces dirigeants obtenaient des garanties concernant les « libertés syndicalistes » se verraient intronisés par la nouvelle équipe au pouvoir et serviraient de courroie de transmission entre les masses et le nouveau régime. Il semble qu'une autre aile de responsables syndicaux ait voulu s'opposer publiquement en vain au régime Boumedienne au lendemain du 19 juin et qu'une partie ait tenté aussi de concilier les « aventuriers » et les « opportunistes ». Celle-ci que Mouloud Oumeziane couvre de son autorité semble avoir réussi à préserver la cohésion des sphères dirigeantes de l'UGTA. Mais elle n'a pu le faire qu'au prix d'une alliance tactique avec

le nouveau pouvoir, essentiellement le Secrétariat exécutif du Parti composé de bureaucrates autoritaires, médiocres et sans aucun prestige dans les masses. L'attitude des dirigeants de la centrale dans les congrès dont nous venons de parler se voit clairement désormais dans l'organe syndical qui vient de reparaitre à Alger : « Révolution et Travail ». Les nombreuses références du numéro 1 de l'organe syndical au secrétariat exécutif du Parti le montrent (n° 94 du vendredi 10 septembre, nouvelle série), notamment en ce qui concerne la restitution de l'usine NORCOLOR à son patron, l'UGTA soulignant que le secrétariat exécutif a condamné lui aussi cette restitution). Mais cette alliance tactique ne peut pas durer longtemps. Déjà le numéro suivant de « Révolution et Travail » (17 septembre) ne fait aucune référence au secrétariat exécutif du parti. Ce n'est certainement pas par hasard et cela indique déjà que le soutien tactique un peu tapageur de la centrale au groupe des anciens chefs de willayas qui ont en main le « Parti » est en train de s'effondrer. La cassure est d'ailleurs inévitable et se fera lorsque la Centrale ne pourra plus trouver de compromis entre la direction autoritaire et bornée du « parti » et de l'Etat, et les masses qui se manifestent comme toujours par des grèves de plus en plus importantes.

LES GREVES DE L'AUTOMNE 1965 ANNONCENT DES LUTTES SANS PRECEDENT

C'est naturellement l'attitude de la classe ouvrière des villes et des campagnes qui constitue la clé de la situation, non seulement syndicale, mais du pays lui-même dont la révolution socialiste apparaît menacée par le nouveau régime sur lequel l'impérialisme (français et américain) et la bourgeoisie nationale essaient de faire pression pour « stabiliser » le pays et remettre de « l'ordre » (l'ordre bourgeois) dans l'économie.

Après le succès de la grève des laboratoires du Chalet, la classe ouvrière des villes poursuit son combat pour la sauvegarde des libertés syndicales et pour l'instauration du contrôle ouvrier dans les usines capitalistes et d'Etat, ainsi que pour préserver la gestion ouvrière des entreprises placées sous « comités de gestion ».

Voici quelques faits que la presse algérienne s'est bien gardée de citer et de commenter :

— lors des pré-congrès et du congrès des travailleurs de l'alimentation, les critiques et les résolutions ont abondé, dénonçant les licenciements arbitraires de responsables syndicaux dans les entreprises d'Etat, surtout après le 19 juin.

— A Constantine, une grève de plus d'un mois a eu lieu en août sur un chantier de Travaux publics de 80 ouvriers. (Nous ne savons pas si satisfaction a été obtenue).

— A Alger, aux ateliers Renault (250 ouvriers), une grève de 3 jours et demi a été déclenchée à la fin du mois d'août pour que soient préservés les droits syndicaux. Le ministre du Travail se comportant en « briseur de grève » (malgré le prestige qu'il semblait avoir en tant qu'homme de gauche et rédacteur de la « Charte d'Alger »), fit reprendre le travail avant toutes discussions, lesquelles sont rendues impossibles pendant longtemps par le patronat ainsi remis en selle.

— A Bougie, début septembre, une grève éclate à l'usine capitaliste SIAN (Huilerie, Savonnerie) de 150 ouvriers. La gendarmerie intervient et tente d'arrêter les délégués syndicaux de l'usine et de l'U.L. Il a fallu l'intervention du nouveau sous-préfet (un capitaliste algérien propriétaire de l'usine de bonneterie S.A.B.) pour freiner le commandant de gendarmerie trop zélé. A l'usine ICOTAL (privée, 500 ouvriers, textiles) des conflits couvent ; de même au terminal du pipe-line de Hassi-Messaoud à Bougie, un grave conflit se prépare (Société la SOPEG, 600 ouvriers).

— A Oran, une grève des ouvriers des Bains Maures en lutte contre un patronat à mentalité féodale se solde par le « ramassage » des délégués syndicaux et de ceux de l'U.R. par la Police (PRG).

— A Rouiba (Algérois), les ouvriers de la chaîne de montage de l'énorme usine Berliet (800 ouvriers) sont en grève.

— A Miliana et dans l'Oranie, les ouvriers agricoles des domaines autogérés se mettent en grève par milliers. Cause : non payés depuis plus de 6 semaines. Certains ouvriers meurent de faim au travail, n'ayant pas mangé depuis plusieurs jours !

Il est certain que le prolétariat agricole va se mettre massivement en grève au cours de cet automne et de l'hiver. C'est le plus gros noyau de la classe ouvrière algérienne, le plus misérable et le plus mal payé, le plus exploité par la bureaucratie, et malheureusement le moins bien organisé. Il est donc à craindre que n'éclatent des « grèves spontanées » que les appareils de répression pourront contrôler ou briser en partie. Mais le prolétariat algérien des campagnes n'est toutefois pas isolé. Dans le combat sanglant contre la bureaucratie qui se prépare à grande échelle, les ouvriers agricoles se forgeront de nouveaux dirigeants dont il existe déjà un peu partout des noyaux isolés, réaliseront l'Union avec les prolétaires des villes et devront prendre à la gorge la bureaucratie d'Etat ainsi que la bourgeoisie d'affaires. Un exemple concret nous montre comment la bourgeoisie utilise l'appareil de l'ONRA (Office de la « Réforme » agraire) pour s'enrichir scandaleusement. Dans la région de Sétif, le frère du Commissaire départemental de l'ONRA est un des plus puissants grossistes de la région. En 1964, il a racheté à bas prix tout le fourrage des Comités de gestion du département et l'a revendu 6 mois plus tard 2 à 3 fois plus cher. Cette année, les ouvriers agricoles doivent être payés en nature, en fourrage notamment (car il n'y a plus d'argent dans les caisses de l'ONRA) et notre grossiste pense pouvoir racheter ce fourrage aux ouvriers agricoles. Cependant, instruits de leur expérience passée, il semble que les ouvriers les plus conscients s'organisent pour résister aux complots

de l'ONRA et de la bourgeoisie d'affaires. La situation économique est d'autant plus alarmante dans les Hauts Plateaux sétifiens que cette année, la récolte de céréales, particulièrement mal organisée, n'a donné que 50 % de la production réelle, la moitié ayant été laissée sur le terrain et confisquée par les nombreux nomades qui s'en retournent au Sahara à la fin de l'été.

L'autogestion industrielle (qui ne représente que 15 % à peine du potentiel industriel algérien) est en train d'être jugulée par les services du nouveau ministère des Finances que tient Kait Ahmed, bien connu pour sa dilapidation des deniers de l'Etat. Les Impôts et les Contributions réclament leur dû aux Comités de gestion industriels qui attendent depuis 2 à 3 ans que l'Etat leur paye les travaux effectués. Parfois, il faut aussi payer les dettes des ex-patrons. De sorte que dans peu de temps, la plupart des usines devront fermer, car elles n'auront même pas le moindre fonds de roulement pour payer leurs dettes. La seule solution pour sauver ce faible secteur autogéré est de procéder à des nationalisations massives d'industries, des banques, du commerce extérieur et du commerce intérieur en gros, et de planifier ainsi l'industrie socialisée mise soit en autogestion, soit sous le contrôle des ouvriers. Mais l'actuel gouvernement est incapable d'appliquer ce programme (qui est celui de la « Charte d'Alger »), tout comme Ben Bella a eu le tort historique d'avoir tergiversé dans l'application du programme révolutionnaire du Parti.

Dans un tel contexte de remise en cause (qui risque d'être radical) des conquêtes des masses laborieuses, on comprend que le rôle des syndicats algériens soit aujourd'hui de la plus grande importance.

André PRIORE.

La crise grecque

Cour royale, Forces démocratiques, Forces syndicales

Les hommes politiques médiocres se révèlent incapables de résoudre la crise politique ouverte par la Cour royale de Grèce et qui est en train de se transformer en crise sociale de grande envergure.

Cette crise est partie apparemment d'un conflit mineur d'infrastructure politico-militaire ; mais c'était en réalité le début de l'offensive de la droite réactionnaire — la plus bête du monde, dirait Guy Mollet — contre M. Papandréou et le dynamisme social-économique de son équipe.

Pour cette droite et les oligarchies financières, il s'agit de contrôler la politique économique, avec l'appui de « syndicalistes » parasitaires, de maintenir le pays à l'état de sous-développement. La royauté n'est que l'appareil politique de la droite réactionnaire. Elle s'efforce de pousser au pouvoir des politiciens sans principes et sans caractère. Les opérations successives de replâtrage ont mis en lumière la corruption du monde politique grec. M. Tsirimokos est à l'image des Mitterrand et des Laval, en France.

Seule l'illusion du pouvoir soutenait la mystification de Tsirimokos auquel manquait toute base sociale réelle. Ce membre de la II^e Internationale, vice-président de la Ligue internationale des Droits de l'Homme (!) ne représentait rien dans son pays. Le roi s'en servit comme d'une marionnette. Les valeurs morales et intellectuelles, incontestées en Grèce, sont restées avec le peuple, et, par conséquent, contre le roi.

Dans cette crise qui dure depuis trois mois, un facteur nouveau est apparu sur le forum : ce sont « les syndicats libres ». Nous disons qu'il est nouveau parce que, jusqu'ici, les syndicats étaient plus ou moins considérés comme inféodés aux groupes politiques. La crise politique a inspiré aux responsables syndicaux des ouvriers, des artisans, des paysans la stratégie générale de l'indépendance et le souci de réserver leurs forces pour une lutte ultérieure plus décisive.

Un fait important aussi est la tactique adoptée par l'E.D.A. qui représente en Grèce l'union de

la gauche et de l'extrême-gauche. Son leader au Parlement, M. Passalidis, ancien menchevik géorgien, a déclaré que le parti communiste grec, illégal, mène sa propre politique, mais que l'E.D.A., parti légal, est responsable de sa politique et la mène en pleine liberté. A souligner, l'attitude de l'E.D.A., qui ne s'est pas mêlée aux bagarres sordides entre députés du centre. Elle a réussi à maintenir une discipline exemplaire au cours des manifestations de rue. Elle a dénoncé les abus du pouvoir royal qui mènent à l'illégalité.

Au cours de ce débat au Parlement, ponctué par des combats singuliers entre députés de la droite et du « centre » désuni, M. Papandréou a crié que le gouvernement Stéphanopoulos était illégal et qu'il ferait tout pour le renverser. M. Stéphanopoulos a néanmoins obtenu deux voix de majorité.

A la suite de la grève générale de juillet dernier, un tribunal grec avait révoqué la Commission administrative des syndicats ouvriers et nommé un secrétaire général, M. Galatis, ainsi que les 31 membres de la C.A. Mais il dut convoquer une réunion de cette C.A. pour la désignation du bureau et d'une Commission exécutive. « Les 31 » se sont réunis le 20 septembre et, par une majorité moyenne de 18 voix, ils ont désigné un secrétaire général-adjoint, M. Giannopoulos, et une Commission exécutive de 7 membres qui mettent pratiquement en minorité M. Galatis.

En outre, ils ont décidé l'organisation d'un congrès confédéral pour le 2 décembre prochain. Ils revendiquent des conventions collectives nationales avec des augmentations de salaires allant de 20 à 30 %.

Cependant, dans les Bourses du Travail, des minoritaires en place continuent à radier des syndicats majoritaires. On attend des mouvements de grève dans les jours prochains et dans plusieurs professions, notamment les cheminots et les postiers.

J. CONSTANTIS.

Les syndicats américains dans un tournant

(Suite)

III. - LE PATRONAT - LE PRIX DU SANG

Ceux qui reprochent aux syndicats américains la violence de leurs hommes de main, oublient un peu trop le milieu dans lequel s'est déroulée et se déroule encore parfois cette « action directe ». L'Amérique tout entière, pays des pionniers aventuriers, a été le pays de la violence, et les patrons l'ont pratiquée largement jusqu'à ces derniers temps.

Voici entre autres quelques dates significatives :

En 1862, dans les mines d'antracite, la société secrète des mineurs irlandais, les « Molly Maguires », liée aux loges de « l'Ordre Antique des Irlandais », oppose la terreur au talon de fer patronal, et sévit contre les employeurs et les briseurs de grèves. Dix parmi leurs chefs sont condamnés à mort.

En 1875-76, une grève qui dura plus d'un an, dans les mines de Pennsylvanie, déclencha une série d'attentats qui entraînent une répression sauvage. Le chiffre des morts manque.

En 1877, lors de la grève du rail contre une diminution de 10 % des salaires, grève commencée à Pittsburgh, la troupe tire ; il y a plus de 100 morts et 200 blessés.

En 1886, lors d'une grève pour les huit heures aux Mack Cormick Reaper Works, à Chicago, 4 grévistes sont tués. La grande manifestation de protestation contre cette répression, organisée pour le 1^{er} Mai suivant, apeura la bourgeoisie ; une bombe ayant explosé blessant et tuant plusieurs agents, la police monte le 3 mai une provocation : tous les dirigeants anarcho-syndicalistes sont arrêtés, et quatre parmi eux seront pendus. Notre 1^{er} Mai, fête du Travail, commémore la mort de ces martyrs.

En 1892, lors de la grève à la Carnegie Steel Co, à Homestead, la police privée tire sur les grévistes : il y a de nombreux blessés et dix morts.

En 1894, lors de la grève, commencée à la Palace Parlor Car Co, il y a 60 blessés et 25 morts.

A partir de 1912, les syndicalistes révolutionnaires de l'I.W.W. (*Industrial Workers of the World*) qui devaient par la suite s'opposer à la guerre, sont traqués. Provocations, attentats, emprisonnements, procès se succèdent. On les interne même dans des camps de concentration aux Montagnes Rocheuses, pour finalement déporter des centaines de militants actifs, comme « *criminal syndicalism* » en Russie Soviétique, que beaucoup d'entre eux quittèrent par la suite (Michel Crozier). Impossible d'établir combien parmi eux périrent lors de ces persécutions impitoyables qui durèrent plus de six ans.

En 1913, pendant les grèves de la Colorado Fuel and Iron Co, on massacre les grévistes à la mitrailleuse, et les nervis de la Compagnie font périr 2 femmes et 11 enfants de grévistes dans les flammes de leurs tentes arrosées de pétrole et incendiées.

En 1919, au cours de la grève de l'United Steel Corporation, 18 grévistes sont tués par les gardes, qui comptent deux morts de leur côté.

Rien qu'en 1921, 47 militants syndicalistes ont été assassinés. (C. Julien).

En 1931, Ford I fait tirer à la mitrailleuse sur les chômeurs qui manifestent devant l'usine : 4 morts.

En 1934, l'affaire Kohler dont nous parlons plus loin fait 47 blessés et 2 morts.

En 1937, lors des grèves de la sidérurgie : 1 mort à Beaver Falls, 2 morts à Youngstown, 3 morts à Massillon, et 10 morts à South Chicago.

En 1943, la police charge la foule d'une manifestation syndicale et tue 35 personnes : tous des ouvriers noirs.

« On peut dire, sans fausser la vérité, écrit Michel Crozier, que la violence fut imposée aux masses populaires comme un moyen de les isoler et de rallier contre elles le gros du public. »

LES NOUVELLES METHODES

Si aujourd'hui les patrons se réfugient de plus en plus dans la procédure des conventions négociées, c'est que, depuis les occupations massives d'usines fin 1936 et début 1937, leurs nervis ont été submergés ; les « organisateurs » des syndicats, appuyés par la foule des syndiqués, se révélaient plus « efficaces » qu'eux.

Par ailleurs, depuis la loi Wagner, l'opinion publique de ce « peuple aussi respectueux de la légalité et aussi fier de self-gouvernement » (Crozier) que l'est le peuple américain avait admis les syndicats ouvriers comme un composant nécessaire de la démocratie.

La terrible crise de 1929-31 ayant ébranlé la mystique de la « libre entreprise », il était admis que face au « Big Business » il fallait des « Big Syndicats ». Certains intellectuels avaient même compris qu'en antidote à l'arrivisme et à la desséchante course au fric, le syndicalisme constituait une précieuse école de solidarité humaine.

D'autre part, le pays devenait de plus en plus industriel ; c'est ainsi que les agriculteurs qui, en 1825, représentaient 75 % des travailleurs, n'en représentaient plus en 1930 que 25 % ; et, en 1955, plus que 11 %. La mécanisation continuera à les prolétarianiser et à en réduire le nombre.

Mais il y a surtout, depuis le sauvetage de l'économie américaine par le New Deal, qu'il était de plus en plus clair que les hauts salaires, élargissant le marché intérieur, étaient la base même de la prospérité américaine. Encore fallait-il obliger les patrons, harcelés par la concurrence, et leurs femmes possédées du besoin de paraître, à mettre leurs bonnes intentions en actes. Or, pour y arriver dans un pays qui se méfie des interventions de l'Etat, il n'y avait que l'action syndicale qui fut réellement efficace.

Paradoxe de l'histoire, Ford I qui avait été un des premiers à préconiser les hauts salaires, mais qui néanmoins avait, à l'aide de sa police en uniforme et de son armée de mouchards, fait peser sur ses ouvriers une terreur qui ne le cédait en rien à celle des dictatures européennes (Crozier) fut un des derniers à céder. Ce n'est qu'en 1941, alors que l'U.W.A. de Reuther avait déclenché une grève dans ses usines et que le gouvernement refusait d'envoyer la troupe, que Ford finalement consentit à négocier avec le syndicat.

Une fois le principe admis il changea complètement de tactique, et chercha par des intrigues et par la corruption des 300 délégués syndicaux, qu'il appointait à temps plein, de se servir du syndicat pour ses intérêts.

« Mais l'événement lui donna tort et avec l'avènement de « Henry II » Ford (le petit-fils), en 1945, des relations plus normales, sinon cordiales, se sont établies sans que le syndicat ait eu à céder de son indépendance. » (Crozier).

A présent, si, dans les zones secondaires le patronat utilise encore la violence, face aux grands syndicats, les gangsters patronaux, même acoquinés aux policiers locaux, sont devenus inopérants.

« Les conseillers intimes des grands chefs du « Big Business » (organisés en deux Chambres du Commerce complémentaires) sont maintenant des experts en « Relations publiques » rompus à toutes les disciplines des sciences morales modernes. Désormais, on tend de plus en plus à substituer aux policiers et aux assistantes sociales de jadis, des psychanalistes et des « ingénieurs de l'humain ». (*Human engineers.*) (Crozier). Leurs services d'intoxication du public continuent à préconiser la « libre entreprise » alors que « les secteurs clés de l'économie sont aux mains de quelques groupes puissants » (C. Julien) administrés par des managers salariés. « En fait... ils cherchent avant tout à garder le pouvoir suprême de décision dans les destinées de la nation. Et ce pouvoir qu'ils ont protégé au nom de « l'ordre et la loi » dans les années 1880, au nom de la « liberté du travail » dans les années 1900, au nom de la « science industrielle » dans les années 1920, ils cherchent maintenant à le camoufler sous le slogan de la « façon américaine de vie » (*l'American Way of life*). ... Mais l'art des dirigeants du « Big Business » consiste à utiliser ce mythe populaire pour isoler les travailleurs de leurs syndicats et retrouver auprès d'eux ce rôle de guide qu'ils ont perdu à la suite de la crise. » (Crozier).

Ils l'ont perdu au bénéfice des grands chefs syndicaux mais aussi au profit des technocrates planistes de l'Etat qui essayent maintenant de domestiquer les syndicats.

Mais la cordialité qui, à présent, est de rigueur avec les chefs syndicaux, qu'ils retrouvent parfois dans des banquets professionnels, n'empêche pas les patrons et leurs technocrates « privés », jaloux de leur autorité, d'essayer, avec leurs avocats spécialisés, de tourner les lois sociales, ou de corrompre les dirigeants syndicaux, ou du moins leurs subordonnés locaux.

« Des hommes d'affaires, nous dit R.K. (Robert Kennedy), qui, par ailleurs, sont honnêtes, considèrent les relations entre les syndicats et le patronat comme un gigantesque combat dans lequel *tous les coups sont bons* » (276). On s'en doutait un peu. « Pour gagner quelques dollars de plus, s'indigne-t-il, bon nombre de ces hommes d'affaires sont tout disposés à tricher. »

Et voici une autre constatation qui ne nous étonne guère : « Mais les pratiques déloyales et parfois illégales (pour tourner les conventions collectives) dont se rendaient coupables les sociétés et les compagnies dont je parle (plus de 50) étaient inspirées uniquement par l'appât du gain. Bien plus, ces groupes n'étaient pas disposés à nous aider. A notre étonnement (*sic*), les hommes d'affaires — et parmi eux des représentants de nos plus importantes sociétés — nous refusèrent pour la plupart leur collaboration... Entre les dessous de table et les extorsions, entre les pots-de-vin et les rançons, il n'y a bien souvent qu'un pas. La corruption entre syndicat et patronat n'est pas à sens unique. » (277)

Et pourtant, pense naïvement R.K., intoxiqué lui aussi par l'« American way of life », si les patrons voulaient parler, 90 % de la corruption serait éliminée ! (278) Voilà donc bien situé le grand corrupteur : le patronat ! Or sur lui et ses pratiques en général pas d'enquête !

Pour faire la besogne douteuse dont il est question, le patronat utilise des avocats spécialisés dans les rapports sociaux. Certains de ces « fraudeurs légaux » (279) sont d'ailleurs des agents doubles.

« Profitant naturellement de sa position avantageuse d'ami de dirigeants syndicaux, Shefferman, comme conseil juridique, était à même d'obtenir pour ses clients du patronat des conditions satisfaisantes dans la négociation de contrats. Bien entendu, c'était un échange de bons procédés. » (279)

Les contrats secrets négociés dans ces conditions et qui permettent aux chefs des moyennes et petites entreprises d'adapter à leurs conditions particulières les contrats signés par les entreprises pilotes ont un nom : ils s'appellent des « contrats d'amoureux ». Que la moquerie ouvrière se soit cristallisée dans un terme spécial, désignant ces apartés patronat-dirigeants syndicaux, prouve bien que le procédé est largement employé. Ces contrats à l'amiable sont d'ailleurs souvent une nécessité tactique.

Pour assouplir les dirigeants syndicaux récalcitrants le patronat sait ménager les susceptibilités ; il a l'habitude ; discrètement on les intéresse à la marche de l'entreprise. C'est ainsi que le président des Food Fair Stores libéra 12.000 de ses propres actions pour les chefs syndicaux de la Boucherie (284). Par une curieuse coïncidence, l'entreprise obtint un délai de 18 mois pour régler les cotisations du fond de retraite du Syndicat (285). C'est vrai que nous ignorons comment s'y prennent les grandes sociétés d'ici pour obtenir des délais plus longs encore avant de payer, si elles le font, les sommes qu'elles doivent à la Sécurité Sociale.

Cette forme de corruption ne joue de toute façon que pour certains petits et moyens fonctionnaires syndicaux. Les grands leaders, eux, qui ont la stature d'hommes d'Etat, sont au-dessus de ces mesquineries.

Envers les petits chefs syndicaux incorruptibles — et ils sont l'immense majorité, d'après R.K. lui-même — cet avocat, qui se disait pourtant « ami des syndicats », conseillait à un client patronal : « Mettez-les plus bas que terre... Ignorez ces meneurs imbéciles ! » (280). Nous savons pourtant que cela ne peut se faire qu'en transgressant la loi qui oblige les deux parties à négocier.

A propos de la tentative de corruption des enquêteurs de la Commission par les avocats marions du patronat, l'auteur nous explique : « Mais le problème est plus délicat à résoudre quand une société sur laquelle nous enquêtons a engagé un avocat réputé, qui a un nom important dans le monde politique » (223). Cet aveu innocent en dit long.

Les avocats du patronat disposent évidemment de caisses noires largement alimentées pour aplanner les difficultés, mais sur lesquelles la Commission s'est montrée très discrète.

Voici un exemple de la « discrétion » des enquêteurs : « ... Il (le patron) finit par avouer avoir payé des avortements pour deux autres de ses petites amies. Pour prouver sa bonne foi il nous proposa de les amener... Bien plus, ce respectable homme d'affaires avait ouvert pour ses clients un compte dans une maison de rendez-vous. (Ah, ces puritains !) ... Nous lui demandâmes une déclaration écrite confirmant ces faits et l'assurance qu'il n'avait jamais versé d'argent à aucun dirigeant teamster. Et nous quittâmes la ville » (241).

Comme nous le voyons, la curiosité des enquêteurs était, par le statut même de la Commission, nettement orientée !

Et pourtant, R.K. de s'étonner qu'aucune Chambre patronale ni aucune Association d'avocats n'ait encore pris de sanction contre ses membres corrupteurs (278, 279, 291). On se demande s'il est réellement si naïf !

Si la corruption et les pressions morales sur les responsables syndicaux restent sans effet, le patronat américain, tout comme le nôtre, passe à l'organisation de « syndicats maison » qu'il vaut mieux nommer « syndicats bidons », bien qu'interdits par la loi Wagner. Il demande du matériel de propagande à l'American Legion, les Croix de Feu d'outre-Atlantique. Ces comités anti-syndicaux « spontanés » éditent et diffusent des brochures (282) ; tout y passe : depuis la fibre patriotique avec l'apologie de l'« American way of life » qui exclut, paraît-il, la lutte de classe, jusqu'à l'anti-communisme. Bien entendu, toujours contrairement à la loi, c'est l'entreprise qui paie tout. Nos militants de chez Wendel, Michelin, Schneider connaissent bien cela également.

Dans les années 1926, avant la grande crise, ces « Company Unions » avaient connu un certain succès : 1.300.000 adhérents, leur succès était dû au fait qu'en y adhérant l'ouvrier bénéficiait d'avantages tels que : l'assurance maladie, l'assurance vie, la représentativité, l'actionnariat, la promotion, etc. ; c'était surtout le cas chez les ouvriers non professionnels n'ayant encore pas de syndicat à eux. L'entrée en lice du C.I.O. en 1935 devait bousculer tout cela.

Mais encore aujourd'hui, si la loi interdit les « Company Union », rien n'empêche les patrons de brouiller les cartes, car n'importe quel individu, même avec des antécédents douteux, peut créer un « syndicat indépendant » même si celui-ci ne compte aucun membre (314). Dans les secteurs clés, les puissants syndicats ouvriers sauraient évidemment, eux, l'en empêcher.

Parfois les patrons rétrogrades se servent de ces syndicats bidons pour pratiquer un certain paternalisme anachronique. On paie les études d'enfants ouvriers doués avec l'arrière-pensée de s'en faire des serviteurs zélés (366) et l'on organise des jeux et des fêtes où le directeur joue au « père » de l'entreprise (353), ce qui ne l'empêche pas de maintenir les salaires à leur plus bas niveau et de faire dresser par ses espions des listes noires des ouvriers syndicalistes (369). Mais ces mœurs d'avant le New Deal sont devenues l'exception.

Les employeurs font même faire des enquêtes sur des membres du N.L.R.N., organisme chargé de surveiller leurs rapports avec le personnel et les syndicats, et cela avec l'évidente intention de coincer les enquêteurs s'ils se permettent de faire des rapports en faveur des ouvriers (359).

Si une forte tête parmi leur personnel refuse d'accepter les clauses d'un « contrat d'amoureux » on l'oblige à démissionner ; au besoin, pour respecter le *Lay-Off* (règlement qui prévoit qu'en cas de débauche le licenciement se fait par ordre d'ancienneté), on renvoie tous les ouvriers entrés après lui pour pouvoir le liquider (200).

VIOLENCE SOUS-JACENTE

« En plus, nous découvrimos que, de petites sociétés traitaient avec des sections de racket, uniquement pour mettre leurs employés au pas et les empêcher de s'inscrire à des syndicats normaux... La plupart du temps, ce sont des travailleurs illettrés ou des Portoricains qui ne peuvent ni parler ni comprendre l'anglais, qui sont la proie facile de ces racketters » (288).

On voit qu'aussitôt que le patronat peut employer la violence il revient à ses vomissures.

Seuls, les syndicats puissants peuvent l'en empêcher. Cela ressemble d'ailleurs fortement à ce qui se passe ici pour les Nord-Africains et les Portugais.

Quand malgré toutes ces pressions un syndicat régulier s'organise, et c'est ce qui arrive dans la majorité des cas, malgré toutes les manœuvres patronales, les gangsters payés par le patronat s'en prennent aux chefs. Reuther lui-même a déposé devant la Commission :

« J'étais étendu sur le sol de ma propre maison, baignant dans mon propre sang, et des individus m'appuyaient un revolver sur le ventre et il y en avait un qui disait : Presse la détente ! qu'on en finisse ! » (371).

Pierre Waline nous dit qu'en 1948 encore, Reuther reçut une balle dans le bras tirée au travers de la fenêtre de sa cuisine et qu'une autre fois une balle creva l'œil droit de son frère qui militait avec lui. La vie privée même de Reuther fut attaquée :

« Avant leur union (Reuther et sa future femme), ils avaient été suivis par des détectives qui signalèrent à la brigade des mœurs qu'ils vivaient ensemble ; des officiers de police firent irruption dans leur appartement de Milwaukee » (368). Cela c'est fini ; les gardes du corps du syndicat veillent sur Reuther, qui circule à présent en voiture blindée, et les grands patrons, tout en le craignant, voient en lui un élément de stabilisation contre les grèves sauvages (*wild cat strikes*).

Mais après la guerre encore, il arrivait que des « organisateurs » de syndicats (*walking delegates*) envoyés dans le Sud pour syndiquer les hommes de couleur mouraient de mort violente et parfois mystérieuse.

Parfois les patrons font agir leurs hommes à l'intérieur du syndicat contre les dirigeants qui les gênent. Ainsi Ray Underwood, président du syndicat des mécaniciens de Philadelphie, s'était attiré la haine des puissants patrons pour les avoir obligés à accepter des contrats écrits. Ceux-ci se plainquirent au président fédéral Maloney, avec lequel ils avaient des ententes. A plusieurs reprises Underwood « fut roué de coups jusqu'à n'être plus qu'une masse sanglante » (255).

Mal soutenu par les tribunaux, Underwood dit à son fils : « N'essaye jamais d'entrer en lutte avec les racketters, tu es perdu d'avance. »

Et il se donna la mort (255).

Pour résister au syndicat qui voulait imposer un chef du personnel choisi par lui, une des plus grosses compagnies de réparations des navires de New York fit venir le gangster Lombardozzi (une condamnation pour viol et treize pour voies de faits) et par deux fois les choses « s'arrangèrent ». Devant la Commission, ce patron, pénétré de son droit divin, déclara : « ... Ce n'est pas si facile de trouver sur les docks quelqu'un capable de tenir tête avec succès à ces gens-là ; c'est tout ce que j'ai à dire » (307).

C'est une réplique qui manquait dans le film sentimental *Sur les Quais* où l'on voyait le beau docker Marlo Brandon résister victorieusement aux méchants syndicalistes.

Au besoin les patrons ancienne mode donnent à leurs tueurs des emplois fictifs : « Il y a aussi les sociétés de distribution de bière qui inscrivent sur leur livre de paie le nom de gangsters, pour s'occuper de leurs problèmes avec les syndicats » (322).

Et cela en contradiction avec la Loi Taft-Hartley qui interdit les emplois fictifs (*featherbedding* = lit de plume) que certains syndicats, comme celui des musiciens, avaient créés pour lutter contre le chômage technologique.

(A suivre).

Maurice LIME.

L'ÉVOLUTION DES CLASSES SOCIALES

(Suite et fin*)

La différence entre les classes sociales et les castes, par exemple, réside en ce que les premières se définissent économiquement, tandis que les secondes se définissent juridiquement. Celui qui appartient à une caste restera dans cette caste quelle que soit sa situation économique ; celui qui naît dans une caste appartiendra à cette caste toute sa vie quelle que puisse être sa situation d'avenir. Il est des castes où on ne peut entrer, et celle où on le peut, il faut un acte juridique ou religieux. La noblesse était une caste plus qu'une classe bien que l'attachement à la propriété foncière qui la caractérisait à l'origine lui ait donné un caractère de classe. Mais c'était une classe de distinction juridique. On devenait noble par un acte juridique d'ennoblissement, et le noble le restait quelle qu'ait pu être sa situation économique. Par contre les classes de la société capitaliste se distinguent par leur situation économique, sans l'intervention d'un acte juridique. De ce fait on passe d'une classe à l'autre en fonction de la situation économique. Un capitaliste peut faire faillite et sombrer dans le salariat. Un salarié, qui a accumulé des ressources, peut devenir un capitaliste. Ce sont les variations de la situation économique qui font passer les individus d'une classe à l'autre et non des décisions juridiques. Dans les sociétés divisées en castes, les individus ne sont pas égaux en droit même s'ils ne le sont pas économiquement (8).

A la base de la distinction économique des classes sociales de la société capitaliste, il y a la propriété privée des moyens de travail. Le fait que la propriété privée des moyens de travail est à la base de la distinction des classes sociales implique que le fils d'un capitaliste hérite des moyens de travail de son père et peut être un capitaliste dès le départ. Autrement dit, la fonction de capitaliste est héréditaire. Sans doute l'héritier peut ne pas suivre la voie de son père, changer de classe, cela ne change rien au caractère héréditaire de la fonction de capitaliste. Tout autre est la distinction des trois catégories sociales de salariés que nous avons définies. Cette distinction n'est pas économique, elle est technique : le salarié de direction se distingue du salarié d'exécution par le commandement. Et ce commandement n'est pas héréditaire. S'il le devenait, comme l'étaient autrefois certaines charges, alors les salariés de direction formeraient une caste et non une classe, car la distinction serait juridique. Le fils de noble est noble, par le simple fait de sa naissance. Le fils de capitaliste peut être capitaliste par le simple fait de son héritage. Le fils d'un salarié de direction n'a rien de tout cela, il doit conquérir son poste. Certes cette conquête lui sera facilitée par le fait qu'il est fils de salarié de direction. Elle n'est cependant pas un droit.

Voir « R.P. », numéros 506, 507 et 508.

(8) « Une autre conséquence du triomphe du capitalisme, ce sera de donner aux classes sociales un fondement plus économique que juridique... La Révolution (de 1789) a eu précisément pour effet de détruire les distinctions juridiques qui existaient entre les classes, d'établir entre tous les citoyens l'égalité des droits. » (Henri Sée : « Les origines du capitalisme », éditions Armand Colin, Paris).

Telles sont les raisons pour lesquelles je crois erroné d'appeler classes les trois catégories de salariés. En résumé, je dirai, pour distinguer les castes, les classes et les catégories sociales, que :

Les castes des sociétés précapitalistes reposent sur une distinction juridique,

Les classes de la société capitaliste reposent sur une distinction économique,

Les catégories sociales à l'intérieur de la classe salariée reposent sur une distinction technique.

La division des salariés dans les trois catégories énumérées ci-dessus répond à une différence bien déterminée dans la fonction technique générale remplie par chacune de ces catégories. Les cadres (salariés de direction) ne sont pas forcément les techniciens, mais ceux qui, techniciens ou non, occupent les postes de commande à tous les échelons. « A partir de quel niveau de la hiérarchie un contremaître cesse-t-il d'appartenir à la classe ouvrière ? » demande Raymond Aron (9). A partir du moment où il est contremaître, car alors il possède le pouvoir de commandement. Le niveau de la hiérarchie n'a rien à voir pour qualifier un salarié de direction, pas plus que n'a à voir la superficie de la propriété pour qualifier un propriétaire foncier. Naturellement, il peut y avoir des contremaîtres qui ont un pied dans le salariat de direction et un autre dans le salariat d'exécution. C'est le cas dans les petites entreprises où le contremaître, tout en occupant une fonction de commandement, travaille également avec ses subordonnés. Ce sont là des éléments de transition que l'on trouve à la limite de toute catégorie et de toute classe sociale. Les employés administratifs sont les salariés qui occupent les fonctions administratives dans les bureaux. Par leur fonction, les salariés administratifs sont plus en contact avec les salariés de direction qu'avec les salariés d'exécution. Ce fait influe beaucoup sur leur mentalité sociale, d'autant plus que c'est à travers eux que le plus souvent passent les ordres de commandement. Par salariés d'exécution, il faut entendre tous les salariés, ouvriers ou employés, qui exécutent le travail, qu'il s'agisse d'un travail de production, d'échange ou de service. « A partir de quel niveau de revenu, un ouvrier qualifié en sort-il (de la classe ouvrière) pour appartenir à la classe moyenne ? » demande Raymond Aron (8). A partir d'aucun niveau, car, sauf dans le cas où il accède à un poste de commandement, un ouvrier sera toujours un ouvrier, c'est-à-dire un salarié d'exécution. Le niveau de son revenu salarial ne saurait entrer en ligne de compte pour le qualifier socialement, pas plus que le niveau du profit ne rentre en ligne de compte pour qualifier un capitaliste.

Cette distinction de la classe des salariés en trois catégories sociales est nécessaire car elles comportent non seulement des différences dans le travail et le genre de vie qui influent sur leur conscience sociale et leur comportement, mais aussi des divergences d'intérêts. Cela est particulièrement vrai entre les salariés de direction et les salariés d'exécution. Ces divergences sont de deux ordres : il y a d'abord l'échelle des salaires

(9) Raymond Aron : « La lutte de classes », éd. Gallimard, Paris (p. 90).

et, ensuite, le problème de la gestion de l'entreprise et de l'activité économique. Les salariés de direction, appuyés sur les salariés d'administration qui constituent la base de la bureaucratie, ont tendance à monopoliser la gestion et à s'opposer à toute démocratisation économique. Maîtres de la gestion, ils s'attribuent de hauts salaires et pratiquent une politique abusive d'investissement pour justifier leur domination et imposer l'austérité aux travailleurs. Ceux-ci sont donc obligés de défendre leur salaire, leur droit à la gestion et leur condition de vie contre les salariés de direction.

La fonction salariale étant une forme de participation à l'activité économique non liée à la propriété des moyens de travail, sa généralisation est une condition du socialisme. Mais si elle est une condition du socialisme, elle n'est pas le socialisme. C'est pourquoi la fusion de toutes les classes de la société dans le salariat ne signifie pas la disparition de toute lutte sociale, ni même de toute exploitation de l'homme par l'homme. Tant que la propriété privée des moyens de travail reste la base essentielle de la société, la lutte des salariés d'exécution contre les salariés de direction se trouve masquée par la présence de capitalistes, les salariés de direction apparaissent alors comme les représentants des capitalistes. Mais, au fur et à mesure que disparaît la propriété privée et que la propriété publique domine, la lutte des salariés d'exécution contre les salariés de direction apparaît au grand jour. C'est ce que nous voyons dans toutes les activités économiques du secteur public dans les différents pays, c'est ce que nous voyons aussi dans les pays où domine la propriété publique.

L'évolution générale des classes sociales nous montre que nous allons vers la disparition progressive de toutes les classes non salariées et la généralisation du salariat. Cette généralisation se produit au sein même de la société capitaliste, d'un côté, parce que l'extension du mode de production capitaliste rejette les travailleurs indépendants dans les rangs du salariat, de l'autre, parce que le passage de la propriété personnelle à la propriété impersonnelle des sociétés par actions transforme la fonction de capitaliste entrepreneur en fonction salariée. A ce mouvement de généralisation du salariat propre au développement même du capitalisme vient s'ajouter le développement du secteur public dans lequel il n'y a que des salariés.

Ainsi, des cinq classes de la société capitaliste, quatre sont en voie de disparition. Une seule, celle des salariés, se développe au point d'absorber toutes les autres. Mais à partir de ce moment, nous voyons monter à la surface et s'accroître les différences et les divergences existant à l'intérieur de la classe des salariés. Salariés de direction, salariés d'administration et salariés d'exécution deviennent les trois catégories sociales du monde moderne qui s'affronteront sur la scène sociale et politique. Seulement l'objet de cette lutte ne sera plus l'abolition de la propriété privée des moyens de travail, mais la gestion démocratique de ces moyens de travail et, par voie de conséquence, la répartition démocratique du revenu créé par le travail.

Dans la société capitaliste, le capitaliste entrepreneur détient les leviers de commande et distribue les revenus. C'est lui qui dirige tout le procès de travail ; c'est lui qui encaisse le revenu brut provenant du travail des salariés ; c'est lui qui distribue le salaire aux travailleurs, l'intérêt aux capitalistes financiers et la rente foncière au propriétaire foncier. A partir du moment où la propriété impersonnelle et la proprié-

té publique dominant, cette double fonction de diriger le procès de travail et de répartir le revenu incombe aux salariés de direction. Or si le capitaliste entrepreneur peut justifier le monopole de cette double fonction par le fait qu'il est propriétaire des moyens de travail, cette justification n'existe pas pour les salariés de direction et la répartition démocratique du revenu du travail ne se heurte plus à aucun obstacle juridique. Mais comme les salariés de direction cherchent à conserver et à monopoliser les privilèges du commandement et du partage du revenu, ils ont tendance à vouloir maintenir leur domination. Cela leur est d'autant plus tentant qu'avec la propriété publique, il y a fusion entre les salariés de direction de l'économie et ceux de l'Etat. Il se crée alors une aristocratie dirigeante qui, s'appuyant sur les salariés d'administration (bureaucratie), cherche à dominer la société. Mais comme à toute domination il faut une justification, elle la trouve tout naturellement dans la nécessité de développer la puissance et la grandeur de la nation.

Ainsi la salarisation générale vers laquelle évolue la société débouche sur une économie étatique dans laquelle la lutte entre les salariés de direction et les salariés d'exécution succède à la lutte entre capitalistes et salariés. Tant que subsiste un secteur capitaliste, il se produit une coalition entre les capitalistes et les salariés de direction. Mais au fur et à mesure que la salarisation se généralise et que l'emprise de l'Etat sur l'activité économique s'étend, le conflit entre salariés de direction et salariés d'exécution devient dominant.

Pierre RIMBERT.

Parmi nos

LETTRES

Droit à la liberté, partout.

De R. BARANTON (Paris):

Dans l'article de J. Péra sur le coup d'Etat algérien (« R. P. » de juillet) je lis une phrase qui m'étonne venant d'un camarade averti : « Où voit-on la démocratie en ces républiques africaines ? Elle n'y est pas possible, du moins pour l'instant. Et on pourrait dire pourquoi. »

Pour ma part je voudrais bien savoir pourquoi.
1) Si Péra vise l'analphabétisme, je pense que le nombre des illettrés était aussi considérable en Angleterre et en France au moment des révolutions qui ont instauré le suffrage universel. Les travailleurs anglais et français n'ont jamais pensé que savoir lire et écrire sont des conditions indispensables pour faire des citoyens.

A la Libération, les Africains ont été appelés à participer à des élections et les nouveaux citoyens reconnaissent le bulletin de leur choix par la longueur du nom imprimé, parfois par la couleur du bulletin. Les gazettes rédigées par les colons ont secrété là-dessus de lourdes ironies, faisant gorges chaudes des hésitations de cette première consultation.

Nous les avons connues dans notre propre pays. On ne peut apprendre la liberté que par l'usage de la liberté.

2) Si Péra pensait que le degré d'évolution des Africains ne leur permet pas d'accéder à la démocratie, je crois qu'il se trompait car de tout temps, dans toutes les sociétés primitives, un embryon de démocratie a toujours existé, assemblée tribale, conseil des anciens, réunions de la palabre, ancêtres de l'agora et du forum, etc. On peut dire que

les assemblées de tribus ou conseils de villages, pour opter entre plusieurs décisions possibles, ont été une création spontanée des temps les plus reculés.

Il y avait là, dans ce droit coutumier, un socle ancien, solide, admis et compris de la plupart, sur lequel il était possible de bâtir une forme de consultation moins rudimentaire.

Des élections générales sur des conceptions différentes librement exposées ne sont rien d'autres, en fait, que les anciennes réunions de la palabre, élargies à un plus grand nombre de participants.

Ah, certes ! le parti unique et la dictature présentent plus de facilités pour les tout petits hommes qui veulent s'affubler d'un grand rôle (« péter plus haut qu'on a le derrière », comme disaient nos grands-pères) mais je pense que tous les gouvernants africains, qui se disent « républicains » ou même « socialistes » et ont imposé le parti unique et la dictature, relèvent de notre mépris car, selon l'expression de Joseph de Maistre : « l'ambition dont on n'a pas les talents est le plus grand de tous les crimes. »

Nous sommes obligés de constater qu'il y a seulement deux pays décolonisés où une démocratie politique est constitutionnelle : Madagascar où le président Tsiranana, en dépit du succès qu'il vient de remporter aux récentes élections, reconnaît qu'une opposition est indispensable, parce qu'elle constitue un élément correcteur du parti au pouvoir, et le roi du Maroc, qui a eu le courage tranquille de former une Constitution permettant la libre expression de plusieurs partis, le choix possible des Marocains entre plusieurs groupes d'hommes, entre plusieurs thèses.

En conclusion, la liberté est toujours exigible pour les travailleurs de la ville et des champs ; le droit de réunion, le droit d'écrire, le droit d'association des ouvriers et des paysans sont toujours possibles et toujours exigibles de tous les gouvernants quels qu'ils soient.

**

REPONSE DE PERA

Je demanderai seulement à Baranton de se souvenir de ce que Louzon a écrit dans la R.P. au moment de la chute d'Alphonse XIII, en 1931. Le sujet de l'article était : que va devenir l'Espagne ? Une démocratie y est-elle possible ?

La réponse était : c'est très douteux. Pourquoi ? A cause de l'absence d'une bourgeoisie. Il y a en Espagne, comme éléments économiques, des exploitations féodales d'une part, de grosses entreprises capitalistes d'autre part, mais entreprises à capitaux étrangers (mines de cuivre et de fer à capitaux britanniques, etc.). Il n'y a pas de bourgeoisie espagnole, de bourgeoisie indigène. Or c'est la bourgeoisie, le Tiers-Etat, qui depuis le temps des Communes, par la liberté d'entreprise et la concurrence a amené l'idée de Liberté. En conséquence, l'Espagne est appelée à connaître non pas un régime républicain, au sens où nous l'entendons, mais un régime d'autorité, par exemple de type russe, ou italien.

La raison que je viens de dire est terriblement applicable à l'Algérie. Et elle n'est pas la seule. (Sans que j'envisage les raisons d'« analphabétisme » et de « degré d'évolution », lesquelles sont très corrigibles, comme le dit Baranton).

A travers les

LIVRES

MILITANT CHEZ RENAULT

par Daniel MOTHE
aux Editions du Seuil

Je vous préviens : je suis emballé. A partir de ce moment où je viens de finir la lecture du livre de Daniel Mothé, je suis tout simplement sous l'impression que je ne pourrai plus discuter utilement avec un camarade qui, soit n'aurait pas lu Mothé, soit n'aurait pas eu la même expérience que lui en réfléchissant, comme il l'a fait, sur cette expérience.

Vous ne connaissez peut-être pas Mothé. Il est fraiseur chez Renault. Je le connaissais peu. Il m'était arrivé de le rencontrer une ou deux fois dans quelques cercles dits « d'extrême-gauche », et aussi, une ou deux fois, dans quelques manifestations de rue. A vrai dire, cette rencontre n'aurait pas été pour moi tellement enrichissante. Mothé était alors un de ces farouches doctrinaires de « Socialisme ou Barbarie » qui ne plaisaient pas sur le dogme et ont tôt fait de découvrir la déviation pitoyable dont vous êtes irrémédiablement atteint. En bref, je n'étais pas très à l'aise avec lui et ses copains. En abordant son livre, j'apprends qu'il est maintenant à la C.F.D.T. et délégué syndical chez Renault. Cela doit lui valoir sans doute une biographie en demi-teinte chez certains de ses anciens amis. Ici, il ne risque rien de ce point de vue. Je dirai même : au contraire. Son évolution est le fruit d'une expérience déjà longue de travailleur dans une grande usine moderne, la plus grande usine de France, exemple et modèle de la grande unité de l'univers productif d'aujourd'hui, là où se déroule la vraie existence ouvrière (pas celle des thèses, des journaux et des tracts) et où sont posés les vrais problèmes du mouvement ouvrier contemporain.

Si je vous ai raconté ce que je pensais de Mothé avant d'avoir lu son ouvrage, c'est simplement pour vous convaincre que je n'étais pas de parti pris. Si j'avais une idée préconçue, elle n'était pas tellement favorable. C'est pourquoi, maintenant, je me dépêche de vous dire que ce livre est excel-

lent, que vous devez le lire sans tarder et qu'après, après seulement, nous pourrions recommencer à discuter.

Dans l'univers Renault, nous voyons vivre et penser les différentes « classes » de cette société industrielle : les exécutants, les ouvriers ; les hommes de la direction ; puis, les syndicats, les hommes des syndicats ; et surtout, surtout, les militants, « le militant » en général que Mothé nous montre, sans aucun sectarisme d'ailleurs, se débrouillant au milieu de ses contradictions.

Je vous répète qu'il faut lire ça pour comprendre. D'autant plus que c'est bien écrit. Il y a même des moments où ça touche au lyrisme. J'avais pensé vous en donner quelques exemples. Et puis, non ! lisez le bouquin, je vous dis, et venez me trouver après, si vous voulez, pour me demander des comptes.

Le problème principal, pour Mothé, est celui de « l'aliénation », c'est-à-dire, si j'interprète bien, la séparation, la scission entre l'homme et l'ouvrier, autrement dit : l'inhumanité foncière de l'univers industriel. La solution, pour Mothé, c'est l'auto-gestion, la participation de l'ouvrier à la gestion, l'administration, la direction même ; une démocratie industrielle véritable où le citoyen-ouvrier ne serait plus seulement un exécutant, même bien protégé, défendu, payé au-dessus du minimum vital après une étude « scientifique » de son poste de travail, une évaluation où l'intervention éventuelle de l'intelligence est comptée comme la salissure du travail.

Bien entendu, la discussion est ouverte. Pour le moment, je me contenterai de dire que Mothé insiste beaucoup sur « les contradictions » qu'il relève dans le comportement des acteurs de ce drame industriel : chez les chefs, chez les dirigeants syndicaux, chez les militants, chez les travailleurs eux-mêmes. Mais il faut « assumer », comme dit l'autre, ces contradictions. Pas de vie, pas de progrès, sans contradictions reconnues, abordées, surmontées... ou non.

Il n'est sans doute pas un problème de la vie ouvrière actuelle, et du mouvement ouvrier, qui ne soit abordé dans ce livre. Je vous avertis donc : quand il nous arrivera de discuter ensemble de ces problèmes réels, et non de vagues idéologies (ça nous arrive encore quelquefois, à nos moments perdus), alors je vous dirai : « avez-vous lu Mothé ? »

R. G.

LES FAITS DU MOIS

MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE. — A Paris, cour du Louvre, hommage à Le Corbusier.

A Belgrade entretiens Nasser-Tito sur la guerre du Vietnam.

Chine et Vietnam du Nord confirment qu'il n'y aura pas de négociation tant que les troupes américaines n'auront pas évacué le sud-Vietnam.

Jeudi 2. — Appel pour le cessez-le-feu au Cachemire par M. Thant, secrétaire général de l'O.N.U..

A l'aéroport d'Orly, fin de la grève des pilotes.

Vendredi 3. — Les présidents des quatre principales organisations agricoles de France, demandent un débat parlementaire sur l'Europe.

Au Pérou suspension des garanties constitutionnelles.

Samedi 4. — Aux Etats-Unis, accord entre le syndicat des métallurgistes et le patronat.

Graves inondations en Italie centrale.

Lundi 6. — Les troupes indiennes ont franchi la frontière du Pendjab et pénétré au Pakistan.

A Brighton, congrès des trade-unions britanniques.

Démission du gouvernement irakien.

Mardi 7. — Le Pakistan demande l'aide de ses alliés occidentaux.

M. Wilson, le Premier Anglais lance un appel pour un « cessez-le-feu » au Cachemire.

En Irak, formation d'un gouvernement présidé par le commandant en chef de l'armée de l'Air.

Mercredi 8. — Projet de budget 1966 approuvé par le Gouvernement.

L'U.R.S.S. offre ses bons offices pour la Paix au Cachemire.

Ultimatum de la Chine populaire à l'Inde pour faire démanteler les ouvrages militaires à la frontière de la Chine.

Jeudi 9. — Conférence de presse du général de Gaulle.

M. Thant, se prononce pour l'entrée de la Chine populaire aux Nations Unies.

Le chef du gouvernement polonais arrive à Paris.

VENDREDI 10. — Les banques centrales des principales puissances financières — à la seule exception de la Banque de France — accordent un nouveau prêt à la Grande-Bretagne.

On annonce la candidature de M. François Mitterrand à la présidence de la République.

Voyage de M. Saragat, président de la République italienne en Amérique du Sud.

Constitution de la Fédération de la gauche démocrate socialiste.

SAMEDI 11. — Conférence de presse de M. Tixier-Vignancour, candidat à la Présidence de la République.

DIMANCHE 12. — Elections en Norvège — défaite du parti socialiste qui perd le pouvoir.

LUNDI 13. — A Casablanca conférence des Chefs d'Etats arabes sans le président Bourguiba.

MERCREDI 15. — Conseil National du Patronat français.

Sept Français arrêtés en Algérie.

JEUDI 16. — Protestations d'universitaires espagnols contre les sanctions frappant un Professeur de l'Université de Madrid.

Ultimatum de la Chine populaire à l'Inde.

VENDREDI 17. — Grève des journaux de New York. A Paris, le 70^e anniversaire de la fondation de la C.G.T.

SAMEDI 18. — A Paris, comité politique du P.S.U. hostile à la candidature Mitterrand.

DIMANCHE 19. — Elections générales en Allemagne Fédérale.

Aux élections législatives du 12^e arrondissement de Paris, M. Frey, ministre de l'Intérieur est élu.

LUNDI 20. — Le Président du Conseil polonais en visite officielle en Autriche.

La Chine prolonge de trois jours le délai de son ultimatum à l'Inde.

Le Conseil de sécurité de l'ONU, ordonne le cessez-le-feu à l'Inde au Pakistan.

Au Pérou, intervention de l'aviation contre les guérilleros.

MARDI 21. — Ouverture à New York de la 20^e Assemblée à l'ONU.

Le Concile de Rome approuve par 1.997 voix contre 224 le schéma sur la liberté religieuse.

MERCREDI 22. — L'Inde et le Pakistan donnent l'ordre du cessez-le-feu.

Conférence de presse de M. François Mitterrand. En Algérie, arrestation de M. Zahouane, leader de l'opposition.

M. Fanfani, élu Président de l'ONU.

JEUDI 23. — En Indonésie, le Président Sukarno dissout le Parti anticommuniste.

VENDREDI 24. — Le Comité Central du Parti Communiste se rallie à la candidature Mitterrand.

Seize nouvelles arrestations à Alger.

Le Conseil National des Mineurs C.F.T.C. réclame la réduction de la journée de travail.

Formation en Syrie d'un nouveau Gouvernement appuyé sur le Parti Baas.

SAMEDI 25. — Négociations entre les USA et Panama pour un nouveau traité sur le canal.

DIMANCHE 26. — Elections sénatoriales dans 31 départements : gains du MRP et de la gauche démocratique.

A Aden, suspension de la constitution par le gouvernement britannique.

LUNDI 27. — A Blackpool, conférence du Parti Travailiste.

A Moscou, réunion du Comité central soviétique qui va discuter de la réforme de la planification.

Retour à Saint-Domingue de l'ancien Président Bosch.

MARDI 28. — Visite du Maréchal Tito à Sofia (Bulgarie).

Aux Etats-Unis, fin des grèves des Mines de charbon.

Ouverture à Paris des négociations culturelles franco-chinoises.

MERCREDI 29. — A Strasbourg, inauguration du Palais des Droits de l'Homme.

JEUDI 30. — A l'ONU, le délégué français se prononce pour l'admission de la Chine.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE SEPTEMBRE 1965

RECETTES :		
Abonnements de soutien	285,—	
Abonnements ordinaires	546,—	
		831,—
Souscription	100,—	
Ventes au numéro	36,—	
Vente de librairie	20,—	
Divers	2,—	
		989,—
En caisse au 31 août 1965	756,43	
		1.746,43

DEPENSES :		
Achats librairie	20,—	
Expéditions septembre	40,—	
Voyages et déplacements	90,—	
		150,—
En caisse à fin septembre 1965 :		
Espèces	616,20	
Chèques postaux	979,23	
		1.595,43
		1.746,43

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Charbit (Haute-Garonne), 30 ; Conti (Suisse), 30 ; Mme Contentin (Seine), 30 ; Gallienne (Côte des Somalis), 50 ; Geslin (Seine), 35 ; Mme Kerduon (Seine-et-Oise), 25 ; Laplaud (Charente-Maritime), 30 ; Philippon (Cher), 25 ; Samuel (Gironde), 30. Total : 285 F.

SOUSCRIPTIONS

Duperray (Loire), 5 ; Franc (Loire), 10 ; Henry (Indre-et-Loire), 10 ; Malfatti (Seine), 5 ; Navel (Seine-et-Oise), 50 ; Salmet (Seine), 10 ; Thomas (Indre), 10. — Total : 100 F.

Les Editions Syndicalistes

21 rue Jean-Robert - PARIS XVIII^e

C.C.P. 21 764-88 Paris

Notre librairie vous offre actuellement les ouvrages suivants aux prix indiqués (ajouter 10% pour frais d'envoi) :

de Roger Hagnauer	L'ACTUALITE DE LA CHARTE D'AMIENS	1,— F
de Louis Mercier	PRESENCE DU SYNDICALISME LIBERTAIRE	3,— F
de Nicolas Faucier	LA PRESSE QUOTIDIENNE, Ceux qui la font, ceux qui l'inspirent	15,— F
de Maurice Dommaget	L'ENSEIGNEMENT, L'ENFANCE ET LA CULTURE SOUS LA COMMUNE	8,20 F
	LE CURE MESLIER, ATHEE, REVOLUTIONNAIRE SOUS LOUIS XIV	30,— F
	HISTOIRE DU PREMIER MAI	7,50 F
	EDOUARD VAILLANT (un grand socialiste, 1840-1915) ..	5,— F
de Roger Hagnauer	LES JOIES ET LES FRUITS DE LA LECTURE	6,— F
	L'EXPRESSION ORALE ET ECRITE	9,50 F
de Maurice Lime	LES BELLES JOURNEES	5,— F
	LE MAIRE DU PALAIS	15,— F
de Robert Louzon	LA CHINE	5,— F
de Pierre Monatte	TROIS SCISSIONS SYNDICALES	6,90 F
d' Alfred Rosmer	MOSCOU SOUS LENINE	6,— F
	LE MOUVEMENT OUVRIER PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE	(Tome 1) 25,— F
		(Tome 2) 30,— F
de Jules Vallès	L'ENFANT, LE BACHELIER, L'INSURGE (3 volumes)	10,20 F
de Proudhon	JUSTICE ET LIBERTE	7,— F